

LE KIVU, MECHE DE LA POUDRIERE DES GRANDS LACS

**Mémoire de géopolitique
du capitaine de frégate Stéphane FAURY
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique »**

Directeur : Monsieur Bernard LUGAN

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Kivu, mèche de la poudrière des Grands Lacs
2. 2007_memoire_geop_Kivu_Faury
3. Capitaine de frégate, FAURY Stéphane, France
4. 12 mars 2007
5. Division D – groupe D3
6. Mémoire de géopolitique
7. Le Kivu, situé à l'extrémité orientale de la République Démocratique du Congo (RDC) et bordé par quatre pays - Tanzanie, Burundi, Rwanda et Ouganda - fut le point de départ des deux guerres du Congo-Zaïre en 1996 et 1998. Il a ainsi occupé un rôle central durant ces dix années de conflits ouverts ou larvés.
Trois millions de morts plus tard, la conduite à son terme du processus électoral en 2006-2007, au travers duquel la RDC espère retrouver une paix durable, semble ne pas avoir totalement désamorcé la poudrière représentée par l'Est de son territoire.
Les indicateurs d'apaisement, qui restent timides, ne peuvent masquer la misère généralisée, les blessures internes difficiles à effacer et les institutions régaliennes à la dérive. Le Kivu, tout particulièrement touché par ces facteurs déstabilisants, reste une source potentielle de tensions.
On est alors en droit de se demander si, dans des sous régions comme celle des Grands Lacs, prédestinées aux crises répétitives, une approche traditionnelle du règlement des crises, par le prisme de la démocratie « à l'occidentale », est une solution viable ?
8. Kivu, République Démocratique du Congo (RDC), Grands Lacs, Rwanda, Hutu, Tutsi, Banyarwanda, Banyamulenge.

Le Kivu, mèche de la poudrière des Grands Lacs

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LES GUERRES DU KIVU AU CENTRE DU DRAME CONGOLAIS

Les facteurs conduisant à la rébellion de 1996

1996 : une guerre aboutissant à la chute de Mobutu et à l'avènement de Kabila père

Le revirement de Kabila et la deuxième guerre du Kivu de 1998-99

1999-2006 : un lent processus de paix émaillé de nombreuses embûches

DEUXIEME PARTIE : TROIS MILLIONS DE MORTS ET 11 ANS PLUS TARD, LE KIVU RESTE UNE SOURCE POTENTIELLE DE TENSIONS

Des indicateurs d'apaisement qui restent timides

Des caractéristiques géopolitiques explosives toujours d'actualité

Des blessures internes, difficiles à effacer, renforcées par une misère généralisée

Des institutions à la dérive, non en mesure de reconstruire et de sécuriser le pays

Une sous région des Grands Lacs prédestinée aux crises répétitives ?

INTRODUCTION

Situé à l'extrémité orientale de la République Démocratique du Congo (RDC), constitué de deux provinces administratives Nord et Sud, bordé par quatre pays - Tanzanie, Burundi, Rwanda et Ouganda - et doté de caractéristiques géopolitiques potentiellement explosives, le Kivu est au centre des querelles qui ont animé, et qui animent encore, les relations entre Kinshasa et ses voisins de l'Est.

Tout d'abord, cette région a toujours été au cœur des flux migratoires. Bien avant 1994, année marquée par le déferlement de deux millions de réfugiés Hutu rwandais et burundais, le Kivu était une terre d'immigration. Sa position géographique en fait, en effet, un exutoire quasi naturel et inéluctable du trop plein démographique du Rwanda et du Burundi. Par là même, le Kivu est la première victime des conflits politiques et ethniques qui jalonnent l'histoire post-coloniale de ces deux pays. Les conséquences politiques et foncières de cet afflux de populations rwandophones, appelées Banyarwanda (Hutu et Tutsi) au Nord-Kivu et Banyamulenge (Tutsi) au Sud-Kivu, ont progressivement fait du Kivu une poudrière ethnique.

Cette immigration naturelle et séculaire a été initialement renforcée par le pouvoir colonial belge, dans les années trente, à la suite d'un besoin en main d'œuvre agricole. Ces populations de paysans rwandais essentiellement Hutu ont été implantées par la « Mission d'Immigration des Banyarwanda » créée en 1937 suite à un accord entre les autorités belges du Rwanda et les autorités administratives du Kivu. En parallèle l'implantation pastorale Tutsi au Nord-Kivu fut restreinte par le pouvoir colonial et des chefs Hutu furent nommés à la tête des Banyarwanda afin de marquer la différence avec le pouvoir Tutsi du Rwanda.

Enfin à partir de 1959, lors de la « révolution sociale » au Rwanda, une immigration de réfugiés Tutsi redistribuera les cartes ethniques au Kivu. Le nombre de têtes de bétail dans le Masisi passera ainsi de 3 000 en 1940 à 300 000 en 1995¹.

Deuxième caractéristique notable, le Kivu, convoité depuis des siècles par ses voisins de l'Est, s'est naturellement tourné, politiquement et économiquement, vers ces derniers.

Grenier du pays, avec des terres de décomposition volcanique riches pour l'agriculture et l'élevage, en particulier sans mouche tsé-tsé sur les hauts plateaux, couplées à des espaces encore libres, doté d'un sous-sol regorgeant des minerais actuellement prisés sur le marché international, le Kivu a toujours été l'un des eldorados économiques de cette sous région des Grands Lacs. « Le Kivu avec son gaz méthane, son zirconium, son grenat, sa topaze, le saphir, le niobium, le rubis, le bois, sa colombo de tantaline, le café et l'or tout comme la province orientale avec sa biodiversité sont comme la fleur sur laquelle viennent butiner les abeilles »²

Ainsi, avant l'arrivée des européens, le Kivu était historiquement rattaché aux anciens Etats inter lacustres, « royaumes de la vache et de la lance »³, qui existaient du 16ème au 19ème siècle et dont le Rwanda était l'un des plus emblématiques.

¹ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p39

² KIBEL BEL OKA N, *RDC, histoire d'une guerre des frontières aux trois voisins*, 2006, p25

³ LUGAN B, *atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, 2004, p115

Cette orientation vers l'Est se renforça au 19^{ème} siècle lorsque le Kivu fut économiquement inclus dans l'empire commercial de Zanzibar⁴.

Après l'indépendance, bien qu'intégré officiellement dans le réseau commercial de la voie nationale, orienté vers le port de Matadi, le Kivu n'a cessé d'affermir sa position dans les courants commerciaux de l'Océan Indien. « Dès 1960, le café du Nord-Kivu, le thé et le quinquina du Sud-Kivu sont exportés vers l'Afrique de l'Est par des réseaux de fraude dont les prête-noms sont des personnalités politiques du Kivu mais aussi des notables 'rwandais' »⁵.

Le Kivu, tirailé entre l'Est et l'Ouest, fut le point de départ des deux guerres du Congo-Zaïre en 1996 puis 1998. Il a ainsi occupé un rôle central durant ces dix années de conflits ouverts ou larvés. La conduite à son terme du processus électoral en 2006-07, au travers duquel la RDC espère retrouver une paix durable, semble ne pas avoir totalement désamorcé la poudrière représentée par l'Est de son territoire, et plus particulièrement par le Kivu.

Pour évaluer le risque que constituerait le Kivu pour le futur de la RDC, il est nécessaire de comprendre les éléments déclencheurs qui ont conduit aux guerres de 1996 et 1998 ainsi que les grandes phases « géopolitiques » qui ont caractérisé ces onze dernières années. L'intérêt d'une telle étude apparaît clairement lorsque l'on s'aperçoit que les acteurs et les tensions des années 1990 ne sont guère différents de ceux que l'on retrouve de nos jours. En outre les quelques facteurs encourageants, d'un processus démocratique à la viabilité incertaine, ont du mal à occulter des aspects plus néfastes et inquiétants pour l'avenir du Kivu et, plus généralement, de la RDC.

PREMIÈRE PARTIE : LES GUERRES DU KIVU AU CENTRE DU DRAME CONGOLAIS

En 1997, dans son livre « *Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu* », J.C. Willame rappelait les traits les plus manifestes des conflits africains : implication et participation des civils sur une large échelle, déplacements massifs de populations, primat de l'identitaire (ethnique, religieux, territorial ou linguistique), prolifération d'une violence brutale et irrationnelle favorisée par une banalisation de l'armement léger. Tous ces facteurs sont présents dans l'Est de la RDC.

Ces conflits ont également le plus souvent des racines lointaines. A ce titre, « La région [...] des deux Kivu, est précisément située sur une sorte d'axe géographique de violences de longue durée tout à fait particulier : celui qui s'étend le long de la partie septentrionale du Rift africain, du sud Soudan et du nord-ouest de l'Ouganda au sud du Burundi »⁶.

En outre ces conflits s'appuient sur une utilisation politique des médias. Dans le cas de la crise congolaise, cette gestion des médias fut l'une des premières préoccupations : « lorsque les rebelles s'emparèrent de

⁴ LUGAN B, *atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, 2004, p111

⁵ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p44

⁶ *ibid*, p22

Goma, les premiers à pouvoir entrer dans la ville furent, non pas les “humanitaires”, mais les journalistes dont le nouveau pouvoir attendait qu’ils rapportent la “bonne tenue” des envahisseurs »⁷.

Enfin, la surcharge du système international de gestion des crises était le dernier facteur souligné par J.C. Willame. Le dysfonctionnement onusien en RDC fut renforcé par les lacunes des organisations régionales (OUA puis UA, SADC⁸...) et par les effets pervers des ONG internationales sensibilisées aux secours d’urgence à grand spectacle.

La suite de cette analyse tend à montrer comment le Kivu fut, tout au long de ces années, un véritable concentré de ces caractéristiques propres aux conflits africains.

1. LES FACTEURS CONDUISANT A LA REBELLION DE 1996

1.1. Des facteurs internes essentiellement basés sur le rejet des populations rwandophones

Si les premières années de l’indépendance furent difficiles pour les populations rwandophones implantées au Kivu, l’arrivée de Mobutu s’accompagnera d’une reconnaissance de ces populations et, en contrecoup, renforcera le rejet par les autochtones de ces « immigrés » désormais courtisés par Kinshasa.

« A partir de 1966-67, le mouvement de promotion “économique” des notables “rwandais”, principalement Tutsi, devient évident. Le soutien dont ils bénéficient est inscrit dans la stratégie politique de Mobutu qui consiste à “faire monter” au pouvoir les représentants de groupes ethniques qui ne constituent pas une menace pour le régime du fait de leur faiblesse numérique et de l’ambiguïté de leur statut social ou politique »⁹.

En 1972, une nouvelle loi sur la nationalité va tout d’abord régler en partie le flou touchant les populations rwandophones du Zaïre. Elle faisait congolais tout immigré arrivé avant 1950. Son promoteur était Barthélémy Bisengimana, Banyarwanda Tutsi, directeur du bureau de la présidence de la République et grand « parrain des Banyarwanda », en particulier des Tutsi du Nord-Kivu.

Dans la foulée de cette première reconnaissance, la loi de 1973 modifiant le code foncier va largement favoriser les rwandophones zaïrois : « A la légitimité des règles “traditionnelles et coutumières” d’accès à la terre [...] se substitue très vite une légitimité “légale” qui va bénéficier surtout [...] aux Banyarwanda »¹⁰.

Cette implantation Banyarwanda au sein du tissu économique aura des répercussions politiques. « La “zaïrianisation” des entreprises agro-industrielles et commerciales étrangères sera, pour la région, encore plus déstabilisatrice sur le plan politique. Ce sont surtout les ressortissants d’origine rwandaise, devenus désormais zaïrois à part entière, qui vont [en] être les bénéficiaires »¹¹.

Mais l’éviction de B. Bisengimana en 1977, suite à des accusations de malversations, sonnera la fin de l’idylle entre Mobutu et les minorités rwandophones, Tutsi en particulier.

En juin 1977, le conseil législatif décidait de remettre à l’ouvrage le fameux article 15 de la loi de 1972. Cette remise en cause de la nationalité des Banyarwanda, conjuguée au sentiment anti-rwandophones des

⁷ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p21

⁸ South African Development Community

⁹ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p52

¹⁰ *ibid*, p54

¹¹ *ibid*

autochtones, suite aux nombreux cas de spoliation de petits paysans par de grands éleveurs d'origine Tutsi, provoqua une désolidarisation entre Hutu et Tutsi. « Les Banyarwanda ‘‘Hutu’’, voulant sans doute devancer une décision de retrait de la nationalité, se déclarèrent d’authentiques Zaïrois, ‘‘comme leurs frères Banande, Bashi, Bahunde et Nyanga’’, et [désignaient] du doigt la surreprésentation des réfugiés et immigrés Tutsi qui [n’atteignaient] même pas 5% de la population »¹².

Ce début de conflit mettait ainsi en jeu les autochtones, qui se sentaient envahis par les Banyarwanda, les Hutu implantés de longue date, qui se considéraient comme une tribu zaïroise, et les Tutsi, souvent instruits, qui avaient fuit le Rwanda dans les années 1959-73.

La loi de 1981 annula l’article 15 de la loi de 1972 : « est zaïroise toute personne dont un des descendants est membre d'une tribu établie sur le territoire dans ses limites du 1^{er} août 1885 ». Néanmoins la nouvelle loi apparaissait pour beaucoup inacceptable car allant à l’encontre du principe de non rétroactivité. De plus la loi permettait toujours aux riches Tutsi d’acheter leur nationalité pour « services éminents » et « le poids et l’influence des Banyarwanda [continuaient] à s’exercer fortement sur la politique et le commerce régionaux au travers de quelques notables importants »¹³. Ainsi « si le gouvernement zaïrois [fit] effectivement imprimer de nouvelles cartes d’identités dans la foulée de la loi de 1981 [...], celles-ci ne furent pas acheminées au Nord-Kivu »¹⁴. Face à cette non-application de la loi, les élections de 1987 ne furent finalement jamais organisées dans la région pour éviter tout dérapage. Il apparaît clairement que les notables Banyarwanda, du Nord-Kivu en particulier, pouvaient aisément faire blocage à toute décision du pouvoir central. Cette situation ne pouvait que renforcer le sentiment d’occupation ressenti par les tribus autochtones.

A ce flou sur la nationalité se superposait un flou sur le droit foncier. Alors que la loi de 1973 avait discrédité le pouvoir coutumier, la loi de 1982 fit machine arrière et « le chef coutumier [devint] une autorité politico-administrative [...] désigné dans la famille régnante suivant l’ordre coutumier »¹⁵. Face à de telles contradictions, il était difficile d’avoir une vision claire et objective des titres de propriété délivrés selon des procédures si différentes.

A cela s’ajoutait un quiproquo qui perdurait depuis la colonisation. Les immigrés du Rwanda considéraient le plus souvent avoir acheté la terre, soit auprès de l’administration coloniale soit auprès de chefs coutumiers. Or, pour ces derniers, ces terres n’étaient que des concessions temporaires à l’état colonial ou un droit d’usage des terres assujetti à une redevance¹⁶. Dans tous les cas, les chefs coutumiers se considéraient toujours comme les propriétaires de ces terres.

Néanmoins, ces conflits sur la nationalité et le droit foncier touchèrent plus durement le Nord-Kivu que le Sud-Kivu.

En effet la population d’origine rwandaise du Sud-Kivu était d’une part plus homogène, car le plus souvent pastorale, d’autre part elle s’était implantée dès le XIX^{ème} siècle sur des terres bien moins exploitées que dans le Nord-Kivu. Le terme de Banyamulenge, qui caractérise les rwandophones pasteurs Tutsi du Sud-Kivu, ne fait ainsi pas référence à une origine ethnique mais « à ceux qui sont de Mulenge », village au sud d’Uvira qui aurait été construit vers 1850 par des pasteurs rwandais menant leurs troupeaux vers le plateau

¹² WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p56

¹³ *ibid*, p61

¹⁴ *ibid*

¹⁵ MATHIEU P, M. TSONGO A., *Enjeux fonciers, déplacements et escalades conflictuelles*, 1999, p37

¹⁶ *ibid*, p39-40

de l'Itombwe. A ce peuplement ancien sont venus s'ajouter les flux de réfugiés Tutsi fuyant les pogroms de 1959-62 et 1973-74 au Rwanda, néanmoins les Banyamulenge se sont toujours démarqués de ces « immigrés ».

Politiquement, la majorité des Banyamulenge avait été loyaliste au pouvoir central en se tenant à l'écart des rebellions mulélistes de 1964 voire en participant, pour le compte du gouvernement, au nettoyage des rebelles qui s'étaient réfugiés sur leurs terres du plateau de l'Itombwe. On peut par ailleurs noter que cette « fidélité zaïroise » contribuait aux tensions entre Banyamulenge et autochtones ; en effet ces « rebelles étaient surtout des Bembe (tribu dominante dans la zone de Fizi), les Bavira et Bafulero, tribus majoritaires d'Uvira »¹⁷.

Le problème foncier était également moins sensible au Sud-Kivu. A l'exception d'Uvira, « un [...] contraste notable avec la situation au Nord-Kivu [tenait] dans les plus faibles densités de population et donc dans la moindre pression exercée sur le foncier »¹⁸. Il est en effet intéressant de noter que les Banyamulenge, sans doute dans un réflexe de protection, ont toujours surestimé leur nombre ; prétendant être 300 000 à la fin des années 80, « les Banyamulenge au sens strict ne (dépassaient) pas le chiffre maximum de 30 à 40 000 habitants dans l'Itombwe »¹⁹.

De plus le Sud-Kivu étant faiblement doté en ressources agricoles, l'élevage des Banyamulenge était, en dehors des exploitations artisanales aurifères qui s'étaient développées au début des années 80, la seule activité importante. Les Banyamulenge « [échangeaient] un bien valorisé, la vache, contre des positions de pouvoir et [approvisionnaient] en produits laitiers et en viande les familles d'agriculteurs et surtout celles qui [exploitaient] artisanalement les alluvions d'or »²⁰.

Malgré tout, la remise en cause de la nationalité zaïroise des Banyarwanda touchera également les populations Banyamulenge du Sud-Kivu. « L'isolement de ces populations sur les hauts plateaux, leur usage d'une langue "non-zaïroise" [le kinyarwanda], leur mobilité liée à un mode de vie pastoral [...], le fait que certains ne leur pardonnent pas dans les "villages du bas" d'avoir pris fait et cause pour l'armée congolaise contre les ethnies du lieu, tous ces facteurs n'améliorent évidemment pas leur position »²¹. A l'instar des tensions entre Banyarwanda du Nord-Kivu et autochtones, les Banyamulenge du Sud-Kivu, et les Tutsi plus récemment immigrés, étaient accusés par les chefs coutumiers de ne plus verser leur tribut en vache ou de réussir dans les affaires en fort développement, à Uvira en particulier, au détriment des « vrais zaïrois ».

En outre, contrairement aux Banyarwanda du Nord-Kivu qui s'appuyaient sur B. Bisengimana, les Banyamulenge n'eurent pas de parrain pour assurer leur promotion à Kinshasa. Ils ne parviendront ainsi jamais à faire reconnaître leur droit à reconstituer « une très ancienne entité administrative autonome accordée aux "Tutsi" de l'Itombwe par l'Etat Indépendant du Congo en 1906, confirmée en 1910 par le colonisateur, mais définitivement supprimée en 1933 »²².

¹⁷ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p82

¹⁸ *ibid*, p76

¹⁹ *ibid*, p91

²⁰ *ibid*, p78

²¹ *ibid*, p84

²² *ibid*

Enfin, c'est un processus démocratique qui sera le véritable déclencheur de la crise zairoise. La « transition démocratique » lancée par Mobutu en 1990 agira comme un accélérateur des tensions ethniques au Kivu.

A la fin des années 80 le « Zaïre un et indivisible » de Mobutu apparaissait moribond avec un régime en déliquescence et une armée corrompue. Jouant la survie de son régime, Mobutu mit en place un processus démocratique afin d'apparaître une nouvelle fois comme le sauveur du Zaïre.

Malheureusement cette transition montrera ses effets pervers avec une politisation de la société civile, une accélération du rejet des rwandophones là où des élections leur auraient donné le pouvoir et, en fin de compte, une réactivation de la crise ethnique au Kivu, plus particulièrement dans sa partie septentrionale.

Cette transition s'appuya sur la Conférence Nationale Souveraine (CNS) où toute représentation des Banyarwanda avait été refusée à l'exception de quelques représentants Hutu de la société civile, membres de la récente MAGRIVI (Mutuelle Agricole des Virunga). « Au cours des séances de la CNS, la représentation du Nord-Kivu y alla de diatribes en diatribes contre l'exploitation de la province par les "étrangers rwandais" »²³, en fustigeant en particulier les coopératives d'éleveurs Tutsi et l'église catholique, soupçonnée de partialité en faveur de cette ethnie.

Si le rapport final de la CNS resta modéré sur la remise en cause de la nationalité des Banyarwanda, malgré les souhaits de la coalition autochtone Nande-Hunde-Nyanga, il révéla les antagonismes profonds existants en particulier au Nord-Kivu entre les différentes ethnies et fut suivi d'une « tribalisation » de la vie politique kivotienne, source d'affrontements sanglants. Ainsi alors que le début des années 80 avait vu la mise en place de mutuelle non partisane, comme « Solidarité Paysanne », dont le but était de pallier à l'abandon du pouvoir central, la fin de la décennie et le passage aux années 90 vit l'apparition de mutuelle comme la MAGRIVI. Sa radicalisation à l'issue de la CNS en fit le symbole de la rébellion Banyarwanda, tendance Hutu, vis-à-vis du pouvoir zairois. Dès 1990 la MAGRIVI refusa de se soumettre aux pouvoirs coutumier et administratif en ne payant plus les impôts et en s'opposant à toute inspection. « Selon le rapport d'une ONG du Kivu, le Groupe d'Etudes et d'Action pour un Développement bien défini (GEAD), la constitution (et la désobéissance civile) de cette mutuelle [allait] mettre le feu aux poudres »²⁴.

Parallèlement à cette politisation de la société civile, le multipartisme intégral promulgué en décembre 1990 conduisit à l'explosion du nombre de partis politiques. « De 1990 à juillet 1991, le nombre de partis [était] passé de 43 à 248 »²⁵. Cette multiplication des tendances politiques renforça la confusion d'autant que « le pouvoir de l'époque [favorisait] la mise sur pied des formations factices à coup d'argent dans le but de noyer la vraie opposition »²⁶.

Si certains affrontements, plus fonciers qu'ethniques, furent reportés dès 1991 par le GEAD dans le Masisi, **1992-93 seront pour leur part émaillées de nombreux massacres.**

« Entre février et décembre 1992, ont lieu plusieurs assassinats de Hutu dans le Masisi, de même que l'extermination de plusieurs centaines de vaches appartenant à des Banyarwanda Tutsi. En représailles (?)

²³ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p63

²⁴ *ibid*, p64

²⁵ OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, 2004, p125

²⁶ *ibid*, p124

un chef coutumier Hunde est assassiné »²⁷. Les massacres continuèrent et en avril 1993 « Médecin Sans Frontière » rapportait que la population était en train de se préparer à une guerre. A cette même période « selon les services de sécurité et des ONG opérant au Nord-Kivu, le nombre d'autochtones morts ou disparus (966) [n'était] guère moins élevé que celui des "immigrés" (1238), tandis que le nombre des déplacés [était] relativement similaire dans les deux communautés (59 000 pour les autochtones Hunde et Nyanga, 72 000 en ce qui concernait les Banyarwanda) »²⁸.

La situation au Sud-Kivu fut néanmoins moins violente et plus l'objet de batailles de mémorandums et de provocation verbales. L'implantation historique des Banyamulenge et la faible pression démographique expliquait cette absence de pogroms. « Contrairement à ce qui se passe au Nord-Kivu, il n'y aura en fait pas d' "éruption volcanique" malgré la pression continue exercée tant au niveau du Haut Conseil de la République à Kinshasa qu'au niveau local pour "clarifier" la situation et le statut des "rwandais" de la région »²⁹.

Suite à l'intervention de Mobutu et de sa garde présidentielle, **un calme précaire fut retrouvé à partir de fin 1993 au Nord-Kivu.**

Mais plusieurs facteurs envenimeront définitivement la situation dans l'ensemble du Kivu.

Certains eurent une influence marginale à l'instar de la découverte d'or en 1994 sur le plateau de l'Itombwe qui accéléra les revendications d'expulsion des Banyamulenge, initialement plus épargnés que leurs homologues Banyarwanda.

D'autres facteurs internes furent plus déterminants comme, en avril 1995, la résolution du Haut Conseil de la République (HCR) qui exigeait l'application sans délai de la loi de 1981 et requérait « l'annulation de tout acte de vente, d'acquisition ou d'attribution de titres fonciers ou immobiliers au bénéfice des immigrés et transplantés ayant acquis frauduleusement la nationalité zaïroise ».

Or, lors d'une tournée en Europe de sensibilisation des autorités belges et françaises, les porte-parole des Banyamulenge « historiques » avaient prévenus : « si on nous retire vraiment notre droit à être zaïrois, nous relancerons la rébellion dans la région »³⁰.

Cette remise en cause de la nationalité zaïroise des Banyamulenge par le HCR sera donc interprétée comme une déclaration de guerre et l'une des raisons de la révolte de 1996. Tous ces événements n'auraient pas eu les mêmes retombées sans la crise du voisin rwandais.

1.2. Des facteurs externes intimement liés aux conflits environnants

La guerre du Front Patriotique Rwandais (FPR) et sa victoire finale joueront un rôle majeur dans la genèse de la crise zaïroise.

Le ralliement de « Tutsi » Banyarwanda/Banyamulenge dans les rangs du FPR les firent tout d'abord apparaître comme des traîtres aux yeux des zaïrois et attisa les tensions entre « Tutsi »

²⁷ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p65

²⁸ *ibid*, p66

²⁹ *ibid*, p89

³⁰ *ibid*, p92 – *Entretien avec Mr Bitoto, Bruxelles, sept.95*

Banyarwanda/Banyamulenge et « Hutu » Banyarwanda. La victoire finale du FPR provoqua par la suite l'arrivée de près de deux millions de réfugiés Hutu sur le sol zaïrois, aux conséquences désastreuses.

L'engagement de congolais Tutsi au côté du FPR fut tout particulièrement vrai au Sud-Kivu où la guerre du FPR au Rwanda joua tel un aimant sur de nombreux Banyamulenge, en particulier ceux de « souche récente », motivés par la recherche d'une solution au problème de la nationalité sur le sol zaïrois ou, plus prosaïquement, par l'attrait du mercenariat. « Un certain nombre de Banyamulenge et Tutsi tant d'Uvira que de l'extrémité des plateaux de l'Itombwe au Shaba, particulièrement les enfants des familles Tutsi qui se sont réfugiés au Zaïre en 1959-60, vont s'engager dans la rébellion du FPR comme médecins, officiers ou "techniciens" : lorsqu'ils n'enverront pas leurs enfants sur le front rwandais, ils participeront souvent aux collectes de fonds levées au Zaïre»³¹.

A partir de juillet 1994, le déversement de deux millions des réfugiés Hutu du Rwanda, et du Burundi, renforça, chez les autochtones congolais, le sentiment anti-rwandophone. « Rien ne pourra cette fois empêcher les ressortissants zaïrois des territoires de Goma et Rutshuru de penser qu'un "plan" visant à la constitution au Zaïre d'un "Hutu land", soutenu par le président zaïrois, allait être (re)mis en route par ces réfugiés venus à l'aide de leurs "frères Hutu" du Nord-Kivu »³².

Au sein même de ces rwandophones, cette vague amplifia les affrontements entre Tutsi et Hutu. Un changement de nature était ainsi notable entre les affrontements de la période antérieure à fin 1993 et cette nouvelle flambée de violence. L'enjeu principal était désormais de chasser les Tutsi pour s'emparer de leurs terres ou de leurs vaches. « Le clivage initial (1993) entre populations autochtones/Banyarwanda a cédé la place à des confrontations entre quatre principaux acteurs armés : milices Hunde d'autodéfense, groupe Tutsi de protection des grandes propriétés, bandes armées Hutu renforcées d'éléments des ex-FAR, enfin les FAZ dont l'engagement est souvent fonction de la qualité des officiers (lorsqu'ils sont présents) et du besoin de se nourrir pour une armée quasiment sans solde »³³.

La commission "Vangu" dépêchée par le Haut Conseil de la République montra que les Banyarwanda Tutsi demandaient protection aux autorités car « leur vie [était] menacée dans le Nord-Kivu ». « Le génocide organisé par les Interahamwe et la MAGRIVI se dessine et se précise au Zaïre »³⁴.

La commission exposa également le point de vue des Banyarwanda Hutu qui accusaient les Tutsi d'avoir financé voire participé à la libération du Rwanda par le FPR, « de semer l'insécurité par la désinformation, l'intoxication, le mensonge et le crime et de détourner l'attention de l'autorité (zaïroise) de (ses) véritables intentions ».

Ces intentions « cachées » étaient également dénoncées par les représentants des "mutuelles" tribales Nande, Hunde et Tembo. Pour eux, les Tutsi, mais aussi les Hutu, « ne se sont jamais libérés de leur rêve de conquérir par les armes la partie est du Zaïre (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Nord-Ouest du Shaba) pour la création d'une "république des Volcans" »³⁵.

³¹ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p87

³² *ibid*, p68

³³ MATHIEU P, M. TSONGO A., *Enjeux fonciers, déplacements et escalades conflictuelles*, 1999, p61

³⁴ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p68

³⁵ *ibid*, p69

L'absence du pouvoir central étant unanimement reprochée, la commission Vangu préconisa le rétablissement rapide de l'autorité de l'Etat et le « [renvoi des] rwandais chez eux car ce ne sont pas des "réfugiés" mais des "agresseurs" ; mais il faut aussi appliquer strictement la loi de 1981 sur la nationalité zaïroise »³⁶.

Dès la fin de 1994 des milices armées se constituèrent, composées le plus souvent de jeunes marginaux encadrés par des « généraux » ou des « colonels » autoproclamés, au Nord-Kivu représentant les autochtones (Hunde, Nyanga, Mayi-Mayi Bangilima adeptes des rituels magiques,...) et les Banyarwanda (Hutu « zaïrois », Interahamwe³⁷, Tutsi).

Néanmoins, outre d'étranges croyances, stimulant par exemple les Bangilima, de brusques revirements d'alliance caractériseront ces milices. « A partir de janvier 1996, c'est un mouvement anti-Tutsi qui anime les milices Bangilima, Interahamwe et celles des bandes armées Hunde [...] mais à partir d'octobre, l' "ennemi" change soudainement et l'on retrouve les Bangilima aux cotés des "envahisseurs" rwandais et ougandais...qui cesseront d'être des alliés deux mois plus tard »³⁸.

Au-delà du fait que ces vagues de réfugiés attisaient les affrontements entre autochtones et Banyarwanda/Banyamulenge, elles créaient une menace potentielle pour les gouvernements voisins.

Ainsi **la présence aux portes du Rwanda d'un « Hutu land » hostile**, encadré par les ex-FAR et les milices Interahamwe qui « se préparaient à la revanche en déclarant haut et fort qu'ils allaient "terminer le travail" inachevé en 1994 »³⁹, poussa Kigali à exploiter le mécontentement des Banyamulenge et à encourager leur révolte. Le président rwandais déclarait ainsi en octobre 1996 : « (les autochtones zaïrois) veulent les renvoyer au Rwanda. [...] Le Rwanda ne peut pas refuser d'accueillir les frères. Mais si le pari est de chasser ceux-là qui ont vécu dans ce pays depuis plus de 400 ans (...), les seuls Banyamulenge que nous accueillerons sont les enfants et les vieilles femmes. Les autres doivent rester là-bas pour corriger et donner la leçon de savoir-vivre à ceux-là qui veulent les chasser »⁴⁰. Ce soutien était d'autant plus facile qu'il s'appuyait sur le retour des Banyamulenge qui avaient combattu dans les rangs du FPR. Ces derniers, de l'ordre de 800 à 3000 hommes⁴¹, avaient pour mission de prendre à revers le « Hutu land » zaïrois et de cacher les armes destinées à la future rébellion. Kigali encouragea donc le retour des Banyamulenge chez eux pour d'une part se débarrasser de ces Tutsi pas vraiment rwandais mais surtout pour créer du côté zaïrois des protectorats aptes à garantir la sécurité des frontières rwandaises.

D'autres mouvements rebelles burundais, ougandais ou angolais utilisaient la RDC comme base arrière et constituaient une menace permanente sur ces gouvernements limitrophes. Ces derniers étaient bien évidemment intéressés par toute rébellion se développant au Zaïre qui permettrait d'y associer un nettoyage des bastions rebelles.

³⁶ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p70

³⁷ Hutu rwandais auteurs du génocide des Tutsi

³⁸ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p73

³⁹ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p106

⁴⁰ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p93

⁴¹ *ibid*

Pour clôturer les facteurs ayant conduit à la crise de 1996, il convient de mentionner la part prépondérante du HCRNU et des ONG dans le « pourrissement » de la situation dans les camps de réfugiés du Kivu. « Les génocidaires étant bien souvent les seuls interlocuteurs possibles, les ONG humanitaires leur ont souvent octroyé une certaine crédibilité, voire une légitimité »⁴². De plus certaines ONG occidentales auraient, à contrario, soutenu l'AFDL⁴³ et l'intervention rwandaise. « De nombreuses sources font état de l'ONG américaine « International Rescue Committee » qui aurait préparé l'offensive de l'AFDL sur les camps de réfugiés, aurait servi de boîte aux lettres, ou encore aurait installé des batteries anti-aériennes à Bukavu »⁴⁴.

2. 1996 : UNE GUERRE ABOUTISSANT A LA CHUTE DE MOBUTU ET A L'AVENEMENT DE KABILA PERE

Dans ce contexte général sous haute tension, le Sud-Kivu, pourtant considéré comme plus calme, va amener l'étincelle qui mettra le feu aux poudres. La tension larvée va ainsi se transformer en crise de haute intensité lorsque, à partir de septembre 1996, le retour de Banyamulenge qui avaient combattu au sein du FPR sera associé à l'idée évoquée par Kigali d'une protection des populations Banyamulenge.

Dès que la rumeur de leur retour fut connue autour d'Uvira, les attaques se succédèrent contre les Banyamulenge et l'église catholique, couramment associée à cette ethnie. Des accrochages eurent initialement lieu entre les militaires zaïrois et les Banyamulenge. Les Forces Armées Zaïroises (FAZ), incapables de combattre ces Banyamulenge entraînés par des années au sein de l'armée rwandaise, furent confrontées à de nombreuses désertions et à des actes d'indiscipline notoire. Ces forces régulières laissèrent rapidement la porte ouverte à de nombreuses exactions contre les populations Banyamulenge menées par les milices autochtones ou les Hutu réfugiés, voire par certaines unités FAZ. Contrairement à ce qui s'était passé dans le Nord-Kivu en 1993 où la société civile avait tenté d'apaiser les tensions, cette même société civile prit fait et cause contre les Banyamulenge. « Les Banyamulenge [...] sont des rebelles, des saboteurs et des serpents déloyaux qui ont abusés de l'hospitalité zaïroise et réclament sans fondements le droit à la nationalité et à la terre zaïroise (...). Les rwandais Tutsi comme Hutu n'ont rien apporté d'autre que des troubles au Kivu et devraient retourner au Rwanda d'où ils viennent »⁴⁵.

La révolte des Banyamulenge fut rapidement appuyée par les troupes de Kigali, et de Bujumbura dans une moindre mesure, qui s'appuyait sur un droit d'ingérence, destiné à protéger ses frères Tutsi, mais également sur la volonté de redessiner la frontière zaïro-rwandaise. Le président rwandais Bizimungu affirmait que « si le Zaïre veut renvoyer les Banyamulenge (au Rwanda), qu'il nous rende aussi leurs terres (...) autrefois rwandaises »⁴⁶.

P. Kagame, alors ministre de la défense rwandais, dans une interview au Washington Post en juillet 1997 reconnaîtra également que le Rwanda avait « planifié et dirigé la rébellion ».

⁴² KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p152

⁴³ *Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre*, dirigée par Laurent-Désiré Kabila

⁴⁴ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p152

⁴⁵ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p95

⁴⁶ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p108

Les paradoxes étaient néanmoins nombreux. Alors que ces Banyamulenge se révoltaient pour conserver leur nationalité zaïroise, le président rwandais Bizimungu justifiait l'intervention de ses troupes par des discours mobilisateurs et conquérants qui s'appuyaient sur l'idée du grand empire hamite rénové ou sur l'origine céleste des Tutsi, caractérisant la différence de nature avec les Hutu.

Autre paradoxe, le retour sur la scène politique de Laurent D. Kabila : « un des vieux leaders "historiques" de la rébellion de l'Est [...] (qui) refait soudainement surface et proclame aux médias étrangers qu'il entend "entreprendre une guerre de libération au Zaïre" »⁴⁷. Les déclarations d'intention de Kabila, leader de l'AFDL créée le 18 octobre 1996, « [suscitèrent] d'emblée un enthousiasme auprès d'une population lassée d'un régime mobutiste complètement vermoulu »⁴⁸. Les autochtones, en apportant leur soutien à L.D. Kabila, soutenaient par là même une rébellion lancée contre eux par des Banyamulenge auxquels ils avaient refusé l'octroi de la nationalité zaïroise. Si la politique est rarement cartésienne, elle se permet des raccourcis surprenants en Afrique.

La conquête du Kivu fut donc le fait d'un amalgame de Banyamulenge, de quelques milliers de soldats de l'APR et de mercenaires d'Afrique de l'Est. Cette rébellion très multinationale tentait de maintenir sa « crédibilité zaïroise » en s'appuyant sur la caution de L.D. Kabila et des autres leaders de l'AFDL.

Les camps de réfugiés Hutu furent la première priorité des forces rebelles. Fin novembre 1996, l'ensemble des camps était nettoyé avec vraisemblablement à la clef un **deuxième génocide**. « Sur 1.1 million de réfugiés rwandais au Kivu, après le décompte des 600 000 retours au Rwanda à la mi-novembre 1996, des 180 000 retours organisés par la route, des 54 000 survivants des massacres de Kisangani et de Mbandaka rapatriés par avion, et des 52 000 réfugiés localisés dans les pays de la région, plus de 210 000 réfugiés étaient portés disparus »⁴⁹.

Néanmoins des controverses ont toujours lieu à propos du nombre exact des réfugiés qui auraient péri lors de ce conflit, à la suite des massacres, de la malnutrition, ou de la maladie. Le gouvernement de Kabila avait en effet refusé à l'équipe du Secrétaire général des Nations unies chargée de l'enquête et à d'autres missions diplomatiques ou organisations de défense des droits de l'homme, tout accès aux sites pour enquêter sur les massacres, de sorte qu'il fut impossible d'effectuer une estimation des pertes.

Fin novembre fut également marqué par **l'entrée dans le conflit de l'Ouganda**, suite à l'alliance entre, d'une part, les ex-FAR⁵⁰ et les Interahamwe en fuite et, d'autre part, les rebelles ougandais de l'« Alliance of Democratic Forces » (ADF). « Dans les mois qui suivirent, les troupes ougandaises s'engageront aux cotés de l'AFDL dans une série d'offensives pour le contrôle de villes frontalières »⁵¹.

Avec le soutien grandissant des autochtones, la rébellion se « congolisa » à la même période avec l'arrivée des Bangilima (milices Mayi-Mayi du Nord-Kivu), de 2000 à 4000 Tigres katangais, puis de milliers de Kadogo⁵². « On estimait à environ 15 000 enfants-soldats ainsi embrigadés »⁵³.

⁴⁷ WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge*, 1997, p96

⁴⁸ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p101

⁴⁹ *ibid*, p109

⁵⁰ *Forces Armées Rwandaises*

⁵¹ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p110

⁵² Enfants soldats

L'entrée des Tigres katangais sera accompagnée d'un soutien de l'Angola à l'AFDL, dont le centre de gravité politique sera de plus en plus Luanda au détriment de Kigali.

Forte de cette multitude de soutiens internes et externes, l'AFDL n'eut aucun mal à repousser une armée zaïroise à bout de souffle. **Le départ en exil de Mobutu**, quelques heures avant l'arrivée des troupes rebelles à Kinshasa, clôtura cette prise de pouvoir par L.D. Kabila.

3. LE REVIREMENT DE KABILA ET LA DEUXIEME GUERRE DU KIVU DE 1998-99

A sa victoire en mai 1997, L.D. Kabila, comme souvent dans ces prises de pouvoir par la force, oubliera ses promesses démocratiques et une transition de type dictatoriale se mettra en place « par la centralisation et la concentration du pouvoir par le président de la République, ainsi que par l'abolition des activités politiques »⁵⁴. « En prenant le pouvoir le 17 mai 1997, l'AFDL a trouvé le pays avec ce cadre kaléidoscopique [plusieurs centaines de partis politique depuis 1991 - NDA]. En dépit du verrouillage ou de la pensée unique, quelques opérateurs politiques avaient osé se manifester. La plupart ont fini leur course dans les geôles ; d'autres ont trouvé le salut dans l'exil »⁵⁵.

Les paradoxes et les alliances contre nature sur lesquels s'était construite la rébellion vont aboutir à un sentiment général de désillusion et de mécontentements et, finalement, à la deuxième rébellion de 1998.

Les Banyamulenge, à l'origine de la rébellion de 1996 et représentés au sein de l'AFDL par la branche « Alliance Démocratique des Peuples », ne purent jamais obtenir l'abrogation de la loi de 1981 sur la nationalité congolaise et virent leur deuxième revendication, « à savoir la création d'une chefferie Banyamulenge sur les hauts plateaux d'Itombwe, se heurtait à la ferme opposition des chefs coutumiers de la province du Sud-Kivu »⁵⁶. Les Banyamulenge étaient certes les maîtres au Kivu mais ne parvenaient pas à faire aboutir leurs revendications au niveau central. Le mécontentement atteignit son paroxysme en février 1998 lorsque les officiers Banyamulenge des Forces Armées Congolaises (FAC), refusant d'être mutés hors du Kivu, se mutinèrent. Plusieurs unités Banyamulenge se retirèrent alors avec leurs armes sur les plateaux de l'Itombwe.

Les autochtones pour leur part s'apercevaient au fil des jours que leur souhait de liberté et de démocratie qui les avait conduits à supporter l'AFDL contre Mobutu n'était qu'un leurre de Kabila. De plus, nouveau paradoxe par rapport au mécontentement des Banyamulenge, les autochtones ressentaient une forte occupation étrangère compte tenu de l'omniprésence des Tutsi (rwandais, Banyarwanda mais aussi Banyamulenge) aux principaux postes clés du nouveau pouvoir. « Cette "mainmise des Tutsi" sur la guerre de libération nationale et sur les Affaires publiques de la RDC ne manque pas de susciter rapidement le

⁵³ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p110

⁵⁴ *ibid*, p112

⁵⁵ OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, 2004, p125

⁵⁶ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p113

mécontentement de la faction katangaise de l'AFDL, de nombreux partis ayant lutté des années durant contre le régime de Mobutu, mais aussi, et surtout, de la population »⁵⁷.

Ces autochtones réagirent également à la rébellion des Banyamulenge au sein des FAC en créant des milices d'autoprotection et en renforçant les milices Mayi-Mayi. Ces dernières avaient d'ailleurs très rapidement rompu leur alliance de 1996 et repris leurs attaques contre leurs traditionnels ennemis Tutsi.

Un climat de violence régnait alors aux alentours des villes, « les victimes de ces violences – et des opérations de représailles des FAC et de l'APR, se comptant par centaines au sein des populations civiles »⁵⁸.

Les gouvernements étrangers ayant soutenus l'AFDL, avaient également des motifs de mécontentements à l'encontre de Kabila et ce malgré la « main mise Tutsi » préalablement décrite sur les leviers du gouvernement central. Kigali en particulier, qui n'avait pas caché sa volonté de redéfinir les frontières de la région des grands lacs, vit ses espoirs contrecarrés par la non-application de l'accord secret de Lemera qui aurait été conclu avec Kabila et qui consistait vraisemblablement à l'annexion de l'Est de la RDC par le Rwanda et l'Ouganda après la victoire de l'AFDL. « Ce serait le non-respect de cette "clause secrète" des accords de Lemera qui serait la base de la guerre qui a commencé en août 1998 »⁵⁹.

A cela se rajoutaient des accusations contre le pouvoir de Kabila de ne pas mettre tout en œuvre pour éradiquer définitivement les sanctuaires militaires des rebelles ougandais, rwandais et burundais implantés au Kivu. Au Nord et Sud-Kivu, l'Armée de Libération du Rwanda (ALR), était soutenue par une partie de la population locale en raison de sa réputation de « tueurs de Tutsi ». « Dans le Nord-Kivu, les rebelles de l'ADF, appuyés par le Soudan, opéraient en toute impunité contre le régime de Y. Museveni. [...]. Dans le Sud-Kivu, les troupes du CNDD⁶⁰, chassées de leur base d'Uvira et des environs, se sont reconstituées [...] et ont démontré leur capacité d'action en attaquant l'une des principales bases militaires de la capitale burundaise dans la nuit du réveillon de nouvel an 1998 »⁶¹.

Face à ces mécontentements aux intérêts opposés, et présentant peut-être les préparatifs de Kigali et de ses alliés Banyamulenge pour le renverser, Kabila joua la carte autochtone en effectuant un revirement politique, limogeant en particulier ses ministres d'origine Tutsi, et en demandant le 27 juillet 1998 le départ des troupes rwandaises et ougandaises. « Cette décision [...] provoque des manifestations de joie dans les cités urbaines du Kivu. Très vite cependant les populations vont déchanter »⁶².

En réponse, le 2 août 1998, une nouvelle rébellion de soldats Banyamulenge éclatait au Kivu. Cette nouvelle tentative de coup d'état par les banyamulenge paraissait néanmoins avoir été longuement préparée. Les rwandais étaient visiblement prêts à les soutenir ; ils furent, dans la semaine qui suivit, en mesure de renforcer leur présence dans l'Est tout en ouvrant un deuxième front à 2000 km de Goma via une opération aéroportée sur la base de Kitona, ralliant ainsi à leur cause les anciens militaires mobutistes qui y suivaient une « rééducation ». Une dizaine de jours plus tard, le Rassemblement Congolais pour la

⁵⁷ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p113

⁵⁸ *ibid*, p114

⁵⁹ *ibid*, p139

⁶⁰ *Conseil national pour la défense de la démocratie, rébellion Hutu burundaise*

⁶¹ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p114

⁶² *ibid*, p115

Démocratie (**RCD**) était créé. Rassemblant d'anciens mobutistes et d'anciens membres déçus de l'AFDL, il donnait une assise congolaise à une rébellion essentiellement d'essence rwandaise.

Kabila ne fut sauvé que par l'intervention militaire de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie, en application d'accords de défense dans le cadre de la « South African Development Community », ainsi que par le Tchad, qui se retira rapidement. Luanda inscrivait également son intervention dans sa lutte contre l'UNITA⁶³. Mais ces soutiens étaient aussi, et surtout, liés aux intérêts économiques, les proches du président zimbabwéen étant par exemple impliqués dans les exploitations du cobalt congolais - ceux du président namibien dans les exploitations diamantaires.

Kabila, entouré d'une cour de Katangais du Nord, lança des appels anti-Tutsi et une chasse aux sorcières contre ces derniers fut organisée à Kinshasa.

Alors que le front était en cours de stabilisation, l'Ouganda rejoignit la rébellion fin 1998 en soutenant un deuxième mouvement politique, le Mouvement de Libération du Congo (**MLC**) d'essence mobutiste, dirigé par J.P. Bemba.

Au début de 1999, « les rébellions [contrôlaient] près de la moitié du territoire congolais⁶⁴ mais [n'arrivaient] plus à progresser »⁶⁵. L'enlèvement de la RDC à cette époque se caractérisait, d'un côté, par les rivalités entre mouvements rebelles - et entre leurs alliés respectifs - autour du pillage des ressources, de l'autre, par une dictature renaissante.

Les rivalités au sein de ces mouvements rebelles conduisirent à **la division du RCD**, une partie se rapprochant de Kampala (RCD-Kisangani), à l'instar du MLC, l'autre restant fidèle à Kigali (RCD-Goma représentant la composante Tutsi Banyarwanda/Banyamulenge). Certains Banyamulenge avaient néanmoins le sentiment d'avoir été manipulés par Kigali lors des guerres de 1996 et 1998. « Ce malaise [...] est à l'origine de dissensions au sein du RCD et d'affrontements violents entre Banyamulenge et soldats de l'APR »⁶⁶.

Dans ces zones occupées par les rébellions, un fort mouvement de résistance autochtone contre l'occupation Tutsi subsistait, s'appuyant tout particulièrement sur les trois principaux mouvements Mayi-Mayi, Bangilima au Nord-Kivu - Padiri et Simba au Sud. Par ailleurs, ces Mayi-Mayi collaboraient plus ou moins directement avec les mouvements rebelles ougandais (ADF), rwandais (ALR) ou burundais (CNDD).

Les Hutu n'étaient pas nécessairement tous partisans de ce mouvement de résistance contre l'occupation Tutsi rwandaise. Ainsi Kigali et le RCD-Goma recherchèrent la collaboration de ces Hutu afin de faciliter la gestion, ou le pillage, des régions occupées. Eugène Serufuri et son association « Tous pour la Paix et le Développement » (**TPD**), créée en octobre 1998, sera l'instrument utilisé pour prôner une réconciliation entre Hutu et Tutsi congolais. Ce TPD, dont le rôle principal était, «selon le groupe d'experts de l'ONU dans son rapport sur l'exploitation illégale des ressources de la RDC, de servir de courroie de recrutement de

⁶³ *Unité nationale pour l'indépendance totale de l'Angola*

⁶⁴ *cf. carte en annexe 6*

⁶⁵ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p117

⁶⁶ *ibid*, p127

nombreux Hutu et de leur ralliement à la cause du Rwanda »⁶⁷, sera « le parapluie Hutu » permettant de camoufler les pillages des Tutsi de Kigali.

Ce pillage des ressources ne se limita pas au Rwanda et ses alliés « rebelles congolais » mais fut généralisé par tous les acteurs. La Libre Belgique en novembre 1998 rapportait que « l'Ouganda aurait acquis au titre d'effort de guerre les mines d'or de Kilomoto et celles de Mongbwalu »⁶⁸.

Dans la partie sous contrôle de Kinshasa, la « dictature » de Kabila sévissait. Les groupes politiques furent marginalisés voire interdits, l'AFDL lui-même fut dissout début 1999 et remplacé par les Comités du Pouvoir Populaire (CPP), « autre forme de parti politique unique à l'image de l'ancien Parti-Etat MPR. [...] D'autre part, L.D. Kabila [s'octroya] le titre de "président-créateur" qui fait penser au titre de "président-fondateur" que s'était octroyé en son temps le maréchal Mobutu »⁶⁹.

Kabila au travers de sa gestion impopulaire du pouvoir « à la mobutienne », et de sa trahison vis-à-vis de son principal ex-allié rwandais, semblait s'être créé un nombre conséquent d'ennemis. Il n'est d'ailleurs toujours pas établi à ce jour qui l'assassina moins de deux ans plus tard.

La communauté internationale, pour sa part, montrait son indifférence ou sa lassitude face à tant de violence. Le déploiement actuel de la MONUC ne doit pas masquer le fait que l'ONU a été la grande absente des deux guerres de 1996 et, plus encore, de 1998. « Les réactions de la machinerie onusienne n'ont pas été à la hauteur des enjeux humains et politique »⁷⁰. Son action se limitait « à demander aux "Etats étrangers" (toujours sans les citer) "de mettre fin à la présence de ces forces non invitées »⁷¹.

Cette frilosité onusienne, et européenne, était en fait essentiellement due au soutien implicite des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au Rwanda. L'ancienne puissance coloniale n'était pas non plus en reste ; le ministre des Affaires Etrangères belge estimait en février 1999 qu'il fallait « laisser aux africains le temps et les chances de créer eux-mêmes et d'assumer leur propre modèle de société démocratique »⁷².

L'OUA enfin était incapable de gérer les multiples conflits africains et se reposait sur l'organisation sous-régionale SADC. Cette dernière, qui sous l'impulsion de Mandela avait intégré la RDC en 1997, voyait en 1998 son unité remise en cause. Certains états soutenaient Kabila alors que l'Afrique du Sud adoptait une stricte neutralité masquant une relative « sympathie à l'égard de la rébellion RCD »⁷³.

4. 1999-2006 : UN LENT PROCESSUS DE PAIX EMAILLE DE NOMBREUSES EMBÛCHES

4.1. 1999-2000 : Des débuts timides

Si l'accord de cessez-le-feu signé en juillet 1999 à Lusaka entre les sept pays impliqués et les rebelles du MLC et des deux RCD apparaissait comme le début timide d'une tentative de résolution de la crise, les

⁶⁷ BUCYALIMWE MARARO S., *le TPD à Goma : mythes et réalités*, 2004, p165

⁶⁸ NTAMPAKA C., *la sécurité comme motif d'intervention du Rwanda en RDC : prétexte ou réalité*, 1999, p172

⁶⁹ KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, 1999, p121

⁷⁰ *ibid*, p147

⁷¹ *ibid*, p149

⁷² *ibid*, p132

⁷³ *ibid*, p151

combats se poursuivront malgré tout et l'imbroglia politico-militaire se compliquera avec le renversement d'alliance entre le Rwanda et l'Ouganda.

La conquête de Kisangani, chef-lieu de la Province orientale et importante place du commerce du diamant, devint le symbole et l'enjeu de leurs violents affrontements à trois reprises : août 1999, mai-juin 2000, juin 2002.

Un autre point notable de l'année 1999 fut la place plus importante que prit l'ONU dans la crise. La Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) fut créée le 30 novembre 1999 (résolution 1279) pour surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka.

A l'issue des affrontements de mai-juin 2000 entre troupes rwandaises et ougandaises, qui avaient également pris pour cible du personnel civil de l'ONU, « le conseil de sécurité, qui s'était jusque là gardé de constater que la RDC était victime d'une agression, prit, le 16 juin 2000, la résolution 1304 exigeant "que l'Ouganda et le Rwanda, qui ont violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC, retirent toutes leurs forces [] sans plus tarder" »⁷⁴.

4.2. 2001-2003 : Une nouvelle dynamique insufflée par Kabila fils

L'assassinat de L.D. Kabila le 16 janvier 2001, remplacé par son fils Joseph conduira à la relance du processus de paix. « Rompant avec la politique suivie par son père, lui-même Balubakat, c'est-à-dire Luba du Katanga, il décide de négocier avec les rebelles et de leur proposer un partage du pouvoir. »⁷⁵

En mai 2001, J. Kabila rétablit le multipartisme, via la loi 001/2001, que son père avait interdit à sa prise de pouvoir quatre ans plus tôt.

L'Ouganda, qui souhaitait se désengager de RDC, fut le premier, avec le RCD/KML, à répondre positivement aux propositions de J. Kabila. Des divisions apparaîtront alors au sein du RCD/Goma et seront l'une des causes à la crise en Ituri.

La résolution 1399 du CSNU, en date du 19 mars 2002, condamna la reprise des combats et rappela au RCD-Goma et à toutes les autres parties qu'ils devaient s'acquitter de leurs obligations au titre de l'accord de cessez-le-feu, du plan de désengagement et des résolutions du Conseil de sécurité.

2002 sera également marquée par la signature d'accords bilatéraux entre la RDC et le Rwanda, accords de Pretoria en juillet, et la RDC et l'Ouganda, accords de Luanda en septembre. Les troupes étrangères se retirèrent officiellement du sol congolais fin 2002, mettant un terme à la guerre régionale proprement dite.

Mais, les combats ne cessèrent pas pour autant et le conflit changea de nature. Le Rwanda et l'Ouganda, décidés à garder la mainmise sur les richesses naturelles de la RDC sous couvert de sécuriser leurs frontières contre des rebelles venant de RDC, continuèrent à s'affronter par milices congolaises interposées qu'ils armaient au gré de leurs intérêts et dont ils attisaient les dissensions interethniques. Le conflit se recentra donc autour des relations tumultueuses de la RDC avec ses voisins rwandais et ougandais.

⁷⁴ NTIRUMENYERWA G., *la crise des Grands Lacs : quand les protagonistes tournent le dos au droit*, 2004, p260

⁷⁵ LUGAN B, *les Banyamulenge et la question du Kivu*, Afrique réelle n°45, 2004, p27

Malgré la fin officielle du conflit, les violences perdurèrent entre les rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, avec les mêmes effets meurtriers pour la population, particulièrement en Ituri et au Kivu.

Après avoir réglé « officiellement » les problèmes d'origine externe, c'est-à-dire l'occupation par les troupes ougandaises et rwandaises, **l'année 2003 engagera la RDC dans un processus de réunification et de pacification de son territoire.** Ainsi la signature, le 2 avril à Sun City (Afrique du Sud), de l'Acte final du Dialogue Inter Congolais (DIC) symbolisait la volonté « officielle » des rebelles et du gouvernement central de travailler sur un programme global de restauration de la paix.

L'ONU de son côté renforça les pouvoirs de la MONUC dans les deux régions les plus problématiques : le Kivu et l'Ituri. La résolution 1493 du 28 juillet 2003 autorisa l'augmentation de l'effectif militaire de la MONUC jusqu'à 10 800 militaires. Elle lui octroya un nouveau mandat l'autorisant à user de la force en Ituri et dans les Kivu pour protéger les civils et pour assurer le couloir humanitaire pour les agences humanitaires. Elle imposa un embargo sur la fourniture d'armes et de tout matériel ou assistance aux groupes armés opérant dans le Nord et le Sud-Kivu et en Ituri. Un groupe d'experts techniques destiné à contrôler le respect de cet embargo fut officiellement créé en mars 2004 via la résolution 1533.

La résolution apparente de la crise en Ituri qui suivit paraissait démontrer que J. Kabila était en train de gagner son pari. Le gouvernement d'union nationale, formé le 30 juin 2003, fut chargé de mettre en oeuvre le processus électoral avec un référendum constitutionnel, constituant la première étape, et des élections présidentielle et législative.

Ce processus qui devait se terminer en 2005 sera finalement retardé de plus d'un an. Le Kivu aura une part déterminante dans ce retard.

4.3. 2004 : Le Kivu au centre d'une transition démocratique en danger

En 2004 une succession d'événements touchera le Kivu et sera à l'origine d'un blocage politique de la transition.

Préalablement, trois généraux du RCD, basés dans le Nord-Kivu, refusèrent de prêter serment lors d'une cérémonie à Kinshasa rassemblant le nouvel état-major intégré, symbole du processus de réunification des armées de tout bord. Parmi eux se trouvait Laurent Nkunda, Banyarwanda Tutsi du Masisi et ancien officier de l'APR.

La première crise éclata en février 2004 lors de la tentative de reprise en main par Kinshasa de la 10ème région militaire des FARDC et des milices Banyamulenge. Après des combats à Bukavu dans la nuit du 23-24 février, le général nommé par Kinshasa, vaincu par le colonel Banyamulenge Jules Mutebusi, fut contraint de quitter la région.

Une nouvelle tentative fut entreprise en mai 2004. Le 26, Mutebusi épaulé par les troupes du général L. Nkunda, occupa Bukavu. En fait comme toujours au Kivu la situation politique était particulièrement complexe. « Le gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli est un allié de Kigali et il soutient les rebelles appuyé sur une hétéroclite coalition ethnique composée, outre des Tutsi et des Banyamulenge, de Havu, comme le général Kamwanya Bora, originaire de l'île Idjwi sur le lac Kivu, et qui est soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, de Georges Milindi et de Xavier

Ciribanya, qui appartiennent à l'importante ethnie Bashi du Sud-Kivu. Comme tous les Bashi ils détestent les Tutsi, mais ils se sont rapprochés d'eux par haine de la famille Kabila »⁷⁶.

Même si le RCD-Goma, partenaire de la transition démocratique, avait officiellement condamné cette mutinerie, ses troupes et celles de Kigali furent omniprésentes, « l'APR [ayant] discrètement "glissé" plusieurs centaines de ses hommes dans le 54ème bataillon de l'armée congolaise, l'unité régionale du Nord-Kivu »⁷⁷.

Dans de nombreuses villes congolaises, la population descendit dans les rues pour vilipender les Tutsi, Kigali et l'ONU, accusée d'être inefficace.

Le mois de décembre sera l'apothéose des différentes rébellions qui émaillèrent l'année 2004. Il est une parfaite illustration du caractère virtuel de la réunification des FARDC et des faux-semblants politiques malgré le processus de réconciliation.

« À la mi-décembre 2004, des civils ont été victimes de crimes relevant du droit international et notamment d'homicides illégaux, de torture et de viols à Kanyabayonga, à Buramba et à Nyabiondo, dans le Nord-Kivu. Des soldats ont intentionnellement attaqué des civils au cours des opérations militaires menées dans ces localités. Les troupes responsables de ces agissements appartenaient toutes officiellement aux FARDC, l'armée nationale intégrée, et obéissaient théoriquement à une structure de commandement unique. Toutefois, dans la pratique, les unités militaires de l'est du pays ne sont pas véritablement intégrées et elles ont largement conservé leurs anciennes loyautés et identités de groupes armés. »⁷⁸

Les faits commencèrent suite à une attaque à la roquette, vraisemblablement menée contre le territoire rwandais par des membres des « Forces Démocratiques de Libération du Rwanda » (FDLR) basés dans le Nord-Kivu. Le Rwanda, prétextant l'échec des efforts du gouvernement de la RDC et de la MONUC pour désarmer ces FDLR, envoya des forces rwandaises pour mener, selon le président P. Kagame, des « frappes chirurgicales ». Cette unité de l'armée rwandaise aurait à la fin novembre attaqué les positions des FDLR et, simultanément renforcé les unités du RCD-Goma en les ravitaillant.

En réponse, le président Joseph Kabila annonça, le 30 novembre, l'envoi de 10000 soldats des FARDC en renfort dans l'Est pour répondre à la menace rwandaise. Ces troupes des FARDC comprenaient des soldats de l'ancienne armée gouvernementale (FAC), du MLC, du RCD-KML et des membres des milices Mayi-Mayi.

Le 11 décembre 2004, des combats éclatèrent entre le RCD-Goma et d'autres forces des FARDC à Kanyabayonga, une ville stratégique à cheval sur les territoires de Lubero et de Rutshuru, à la limite des zones contrôlées par le RCD-KML et le RCD-Goma.

Des pillages systématiques furent commis par les soldats de l'armée régulière ainsi que par des troupes antigouvernementales. « La majorité des viols semblent avoir été commis par des membres du RCD-Goma et les victimes sont des femmes et des jeunes filles d'ethnie Hunde et Nande pour la plupart. »⁷⁹

« Plus de 150 000 civils ont été déplacés dans des conditions effroyables alors que les organisations humanitaires étaient également contraintes de quitter la région. »⁸⁰.

⁷⁶ LUGAN B, *les Banyamulenge et la question du Kivu*, Afrique réelle n°45, 2004, p30

⁷⁷ *ibid*

⁷⁸ *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Amnesty Internationale, 2005, p9

⁷⁹ *ibid*, p10

Le 17 décembre, des troupes du RCD-Goma appartenant à la 12ème brigade des FARDC massacrèrent plusieurs dizaines de civils Nande et Hunde à Buramba et aux alentours dans le territoire de Rutshuru. Enfin autour de Nyabiondo des soldats du RCD-Goma pillèrent les villages peuplés en majorité de Hunde et enlevèrent des civils. « Dans un entretien avec Amnesty International, en février 2005, le colonel Bonane, commandant de la 11ème brigade des FARDC responsable de l'attaque contre Nyabiondo, a reconnu que ses troupes avaient attaqué des civils et violé des femmes et des fillettes. Il a affirmé que ces agissements étaient imputables à des soldats indisciplinés. »⁸¹

A titre de représailles, des Mayi-Mayi appartenant à la 13ème brigade des FARDC menèrent des attaques contre des villages Banyarwanda.

Ces affrontements révélaient l'état de déliquescence des FARDC en général et l'inefficacité militaire de la branche « loyale à Kinshasa ». Le témoignage de nombreux soldats loyalistes recueilli par Amnesty International faisait état de désertion ou de combats internes pour s'approprier la nourriture ou le matériel.

Durant tous ces événements, l'inefficacité de la MONUC sera à de nombreuses reprises mentionnée. « Certains groupes de personnes déplacées dans le territoire de Lubero ont refusé l'aide humanitaire pour protester contre l'incapacité de la MONUC à protéger les civils et leurs biens pendant et après les affrontements de Kanyabayonga. »⁸²

Mais c'est incontestablement l'impunité des différents acteurs qui sera la plus révélatrice de la dérive politique et militaire en RDC.

« Aucun des soldats et officiers du RCD-Goma qui auraient pris part aux atteintes aux droits humains commises à Kanyabayonga, à Nyabiondo et à Buramba, n'a été inquiété sur le plan judiciaire, bien que les unités impliquées et leurs commandants aient, dans la plupart des cas, été identifiés. »⁸³. La commission chargée de ce dossier était en effet mandatée par le gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli, intimement lié aux forces du RCD-Goma.

Coté FARDC progouvernementales, « 29 soldats [...] ont été reconnus coupables [en février 2005] de pillage, d'indiscipline, de viol et de meurtre, entre autres, commis lors des affrontements de Kanyabayonga. Vingt et un d'entre eux ont été condamnés à mort à l'issue d'un procès sommaire et inéquitable qui s'est déroulé devant un tribunal militaire. Tous étaient de rang subalterne et ils étaient pour la plupart issus du MLC. [...] Selon certaines sources, ces soldats auraient été sanctionnés pour dissimuler l'incompétence du haut commandement des FARDC lors de l'offensive contre Kanyabayonga. La majorité des soldats des FARDC (progouvernementales), y compris les commandants, auxquels ont été imputées les atteintes aux droits humains commises à Kanyabayonga, n'ont pas été traduits en justice. »⁸⁴

⁸⁰ *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Amnesty Internationale, 2005, p10

⁸¹ *ibid*, p12

⁸² *ibid*, p13

⁸³ *ibid*

⁸⁴ *Ibid*

4.4. Une transition démocratique qui continua malgré tout

Si finalement la crise de 2004 fut un avertissement sérieux au processus de paix, et peut-être un avant-goût des affrontements qui pourraient renaître en 2007, elle ne permit pas au Rwanda de remettre définitivement en cause le processus démocratique congolais.

Deux faits majeurs, lancés cette même année, contribuèrent à ce processus : la mise en application d'une nouvelle loi relative à la nationalité congolaise, redonnant aux populations rwandophones la nationalité congolaise selon des modalités relativement similaires à la loi de 1972, et le programme DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion) débuté en juillet.

L'année 2005 contribuera au processus de paix via la résolution 1596 du 18 avril, étendant l'embargo sur les armes à l'ensemble de la République démocratique du Congo, et surtout via la tenue du référendum constitutionnel les 18 et 19 décembre.

Le 31 mars, les dirigeants politiques des FDLR publièrent une déclaration dans laquelle ils condamnaient le génocide de 1994 au Rwanda, renonçaient au recours à la force et à toutes les opérations offensives contre ce pays et acceptaient de rentrer pacifiquement dans leur pays. Cette déclaration aurait pu avoir une incidence positive forte sur les tensions entre le Rwanda et la RDC ; malheureusement cette ouverture n'entraîna aucun changement significatif sur le terrain : « Des unités des FDLR [continuent] de se livrer à des atteintes massives aux droits humains. Les commandants des FDLR continuent de s'opposer au rapatriement et empêchent le retour de leurs combattants qui souhaitent rentrer au Rwanda. »⁸⁵

Mais l'année 2005 sera aussi marquée par des attaques sporadiques, en particulier dans le Kivu, fief des troupes de L. Nkunda. « Dans le Nord-Kivu, depuis fin 2005 au moins, des forces antigouvernementales obéissant au commandant dissident Laurent Nkunda recrutent des enfants, souvent par la contrainte, dans les territoires de Masisi et de Rutshuru du Nord-Kivu. Les forces de Nkunda se sont rendues responsables d'une quantité d'atteintes aux droits humains, parfois constitutives de crimes de guerre, notamment pendant la dernière grande offensive contre les forces gouvernementales dans le Nord-Kivu, en janvier 2006, lorsqu'elles ont attaqué les positions des FARDC dans le territoire de Rutshuru et ont par la suite commis de très nombreux viols de femmes et de fillettes, pour des raisons apparemment ethniques »⁸⁶

Fait marquant mais sans conséquence jusqu'à maintenant, « le gouvernement de la RDC a décerné, en septembre 2005, un mandat d'arrêt international contre Laurent Nkunda pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité »⁸⁷.

Face à cette remontée en force de L. Nkunda, « Amnesty Internationale » reportait à la même époque de nouveaux recrutements d'enfants par les Mayi-Mayi.

Malgré tout, le processus de transition démocratique arrivera, officiellement, à son terme avec la tenue des élections présidentielle et législatives en 2006 et sénatoriales en janvier 2007. Pour autant la situation reste précaire.

⁸⁵ *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Amnesty Internationale, 2005, p7

⁸⁶ RDC- Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir, Amnesty Internationale, 2006, p 12

⁸⁷ *ibid*, p 5

DEUXIEME PARTIE : TROIS MILLIONS DE MORTS ET 11 ANS PLUS TARD, LE KIVU RESTE UNE SOURCE POTENTIELLE DE TENSIONS

En septembre 2003, « Amnesty Internationale » faisait un premier bilan du conflit : « Cette guerre a provoqué la mort de plus de 3 millions de personnes, pour la plupart des civils, hommes, femmes et enfants. Des dizaines de milliers de femmes ont été violées. D'innombrables actes de torture ont été commis. Des centaines de milliers de personnes fuyant le conflit, ont été contraintes de quitter leur maison pour aller dans les pays voisins ou dans d'autres régions du pays. Nombre d'entre elles sont mortes de malnutrition ou en raison de leur impossibilité de recevoir une assistance humanitaire. Jusqu'à 2 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de la RDC, dont 400 000 enfants. Ce n'est pas une guerre dans laquelle les civils sont les victimes malheureuses de "dégâts collatéraux", mais une guerre dans laquelle ils ont été inlassablement et impitoyablement pris pour cibles.»⁸⁸

La RDC peut-elle réellement sortir d'un tel chaos humanitaire où les rancœurs et les vengeances risquent d'être le lot quotidien de la population ? Le Kivu et plus généralement la frange orientale de la RDC peuvent-ils échapper définitivement à la convoitise des voisins des Grands Lacs ? Rien n'est moins sûr.

1. DES INDICATEURS D'APAISEMENT QUI RESTENT TIMIDES

Si la RDC arrive à juguler l'influence extérieure et si le mythe des « ennemis de l'intérieur » s'estompe, on peut espérer une accalmie durable de la situation politique.

Indéniablement le peuple congolais est fatigué par cette guerre ; la population de l'Est peut-être plus que les autres. On peut ainsi espérer que le processus démocratique, appuyé par une société civile responsable, fasse tache d'huile. Néanmoins toute avancée en interne ne pourra se développer si, dans le même temps, des tensions avec les grands voisins perdurent. Dès 1999, J.C. Willame notait que « les perspectives d'accalmie, de pacification et finalement de réconciliation en RDC ne sont pas du même type que dans des pays comme le Rwanda [...] où les antagonismes en place sont essentiellement d'ordre interne. En RDC, il y a véritablement guerre entre Etats »⁸⁹.

Certains éléments semblent montrer que la stratégie d'influence du Rwanda s'est largement atténuée en 2006. On note ainsi « le profil bas que Kigali a pris vis-à-vis des élections en RDC [...]. Qu'aujourd'hui Kigali manifeste ardemment son désir d'ouvrir son Ambassade à Kinshasa est tout de même un signe que l'évolution politique l'arrange d'une certaine façon. Les rapports entre le Rwanda et l'Ouganda d'une part, entre le Rwanda et le Burundi d'autre part ont été relativement calmes. »⁹⁰

Par ailleurs, mi-décembre 2006 à Nairobi, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs regroupant onze chefs d'Etat, a abouti à la signature du **Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs**. « Cet acte engage ces chefs d'Etat et de gouvernement à tourner le dos aux conflits frontaliers et à investir dans la démocratie, voie qui conduit au développement. »⁹¹

⁸⁸ *République démocratique du Congo, enfants en guerre*, Amnesty International, 2003

⁸⁹ WILLAME J-C, *migrations et déplacements de population dans les Grands Lacs africains*, 1999, p195

⁹⁰ MARARO S B, *Bulletin Grands Lacs n° 20*, 2006, p15

⁹¹ MONUC BULLETIN N°146, déc. 2006

Concernant la situation sur le territoire congolais, le général Gaye, commandant de la MONUC, relevait fin janvier 2007 des progrès importants dans la démobilisation des milices dans l'est du pays. Ces progrès étaient cependant plus marqués en Ituri et au Katanga. Autre indice de satisfaction en ce début d'année, le général Kisempia, chef d'état-major général des FARDC, semblait avoir réussi à convaincre le général kivutien L. Nkunda à participer au brassage.

Le général Gaye mesurait également **le chemin parcouru par la MONUC** dans la gestion des crises graves. Lors de la prise de Bukavu en juin 2004, la MONUC avait été accusée d'inertie. A l'inverse, l'engagement des casques bleus a permis en novembre 2006 de contenir l'avancée des troupes de L. Nkunda qui marchaient sur Goma. Ainsi à défaut de régler les crises, la MONUC est selon lui apte à les juguler, en particulier dans l'Est du pays où 85% des 17600 casques bleus sont déployés.

L'un des facteurs les plus encourageants est sans nul doute **le bon déroulement des élections de 2006-07** qui ont permis l'élection du président J. Kabila. Désormais ce dernier dispose au travers de sa coalition « Alliance pour la Majorité Présidentielle » (AMP), qui regroupe une trentaine de partis politiques, d'une majorité dans les deux chambres (332 députés sur 500 et 58 sénateurs sur 108).

Le président du Parti Lumumbiste Unifié (PALU), Antoine Gizenga, arrivé troisième au premier tour des présidentielles (derrière Kabila et J.P. Bemba) et qui s'était rallié à Kabila lors du second tour, a été choisi comme premier ministre. La personnalité de ce « dinosaure » de la politique zaïroise, qui avait annoncé en décembre 2006 que « les pillards, sanguinaires, corrompus et autres [étaient] exclus d'office [du futur gouvernement] »⁹² pourrait être l'homme de principes apte à combattre la corruption qui gangrène la RDC.

Cependant de sérieux doutes peuvent être avancés sur la viabilité du gouvernement et du sénat.

Ce gouvernement au nombre pléthorique de 60 ministres, afin de satisfaire tous les partis constituant l'AMP, risque d'être rapidement confronté à un manque d'homogénéité voire à de nombreuses dissensions internes à l'instar de A. Gizenga, ancien opposant à Mobutu, qui se retrouve au côté de Nzanga Mobutu, fils de l'ancien dictateur, et numéro deux dans l'ordre protocolaire du gouvernement.

Le sénat, dont les élections ont eu lieu en janvier 2007, semble avoir sa crédibilité remise en question. Jérôme Bonso, président de la ligue nationale pour des élections libres et transparentes (Linelit) déclarait à l'AFP qu'« il y a eu des arrangements entre les candidats sénateurs et le corps électoral, constitué des 690 députés provinciaux. La corruption s'est manifestée à ciel ouvert dans certaines provinces. [...]. Dans certains cas, les députés provinciaux ont reçu jusqu'à 1000 dollars ou des vélos et des motos ». Emmanuel Rugarabura, le président de la société civile du Kivu, affirmait que la déception était immense, certains sénateurs ayant été élus à coup de pots-de-vin alors que quelques mois plus tôt ils avaient été rejetés par les électeurs.

⁹² Source site Web RFI

2. DES CARACTERISTIQUES GEOPOLITIQUES EXPLOSIVES TOUJOURS D'ACTUALITE

Malgré les pillages du sous-sol congolais, la déforestation sauvage ou le braconnage intensif dans les parcs nationaux de l'Est, menés tout au long de ces années de guerre et d'occupation, les richesses demeurent. **Les appétits externes, aiguisés par le pillage de ces dernières années, auront du mal à s'accommoder d'une diète forcée** d'autant que cette exploitation illégale des ressources représente une manne pour le trafic d'armes dans la région.

Ainsi d'après les rapports des groupes d'experts au Conseil de sécurité de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC, le Rwanda et l'Ouganda ont, malgré le retrait de leurs troupes fin 2002, conservé leur mainmise sur les richesses naturelles de l'Est de la RDC, via des réseaux structurés et des guérillas interposées. Ce pillage, qui était auparavant le fait des armées, a ainsi été remplacé par des systèmes organisés de détournement de fonds, de fraude fiscale, de dessous-de-table sous la direction de réseaux composés d'un petit noyau de dirigeants politiques et militaires, d'hommes d'affaires, de certains chefs rebelles et d'administrateurs.

En outre, le Kivu pourra difficilement contrecarrer son attirance naturelle et historique vers l'Est. Les courants commerciaux du Kivu vers l'Océan Indien se sont en effet renforcés à partir d'octobre 1996, suite à la perte de contrôle du gouvernement central de Kinshasa au profit du Rwanda et de l'Ouganda. Le détournement d'une partie des droits de douane, largement pratiqué dans le passé, sera difficile à réglementer par Kinshasa. « Ce sont des millions de dollars qui sont en jeu. Au fur et à mesure de la mise en œuvre et du renforcement du processus d'intégration fiscale nationale, des sources locales informées ont signalé "une réduction visible" du montant des recettes fiscales enregistrées dans les territoires de Beni et Lubero contrôlés par le RCD-ML, passé de 6 500 000 dollars en 2003 à 4 500 000 dollars en 2004, dont seuls 3 500 000 dollars ont été transférés au trésor national, d'après les renseignements recueillis par Amnesty International. Le reste a été, d'après ces sources, "canalisé" vers des personnalités politiques ou militaires du RCD-ML pour leur profit personnel ou à des fins politico-militaires. Le déficit a aussi été en partie attribué à des membres du RCD-ML qui ont accepté des pots-de-vin de la part de négociants en échange du passage de marchandises à la frontière sans versement de droits de douane. »⁹³

Des tentatives de reprise en main avaient été conduites par le gouvernement central sans succès. « Fin 2004, par exemple, le gouvernement de transition a envoyé des fonctionnaires des douanes à Beni pour tenter de reprendre au RCD-ML le contrôle des droits d'importation. Soumis à une campagne d'intimidation, ils ont notamment été enfermés dans leurs bureaux par des soldats du RCD-ML qui les ont empêchés de remplir leur mission et les ont finalement forcés à retourner à Kinshasa. [...] Au mois de février 2005, un agent des douanes à Beni, M. K. M., a été enlevé puis passé à tabac par quatre soldats ; il a dû passer plusieurs jours à l'hôpital. Un commandant RCD-ML (qui pourrait être, d'après d'autres sources, un ressortissant ougandais) aurait été derrière cette agression, après que M. K. M. se fut opposé à l'importation illégale, par ce commandant, de marchandises non précisées depuis l'Ouganda. »⁹⁴

⁹³ *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Amnesty Internationale, 2005, p17

⁹⁴ *ibid*, p16

Enfin, le flux migratoire en provenance de l'Est semble devoir rester une des caractéristiques géopolitiques du Kivu. Compte tenu des différences de densité de population de part et d'autre de la frontière, le Kivu devrait rester le déversoir naturel des surplus rwandais ou burundais.

3. DES BLESSURES INTERNES, DIFFICILES À EFFACER, RENFORCEES PAR UNE MISERE GENERALISEE

Avec ses 3,9 millions de morts, la RDC a connu une tragédie tout particulièrement dans sa partie orientale. Ceux qui ont eu la chance d'y survivre se retrouvent désormais dans **une situation de misère généralisée peu propice à une reconstruction matérielle et psychologique.**

« Quelque 1200 personnes meurent chaque jour des suites de violences ou, dans bien des cas, de maladies qui pourraient être évitées [...]. Selon les estimations, il y a actuellement environ 1,66 million de personnes déplacées en RDC, la plupart étant des femmes et des enfants. [...]. Selon les agences des Nations unies, 80 p. cent de la population de la RDC vit en dessous du seuil absolu de pauvreté (moins d'un dollar par jour), 54 p. cent n'a pas accès aux soins médicaux les plus élémentaires, 71 p. cent ne dispose pas d'une nourriture suffisante, et 57 p. cent est privé d'eau potable. En 2005, l'espérance de vie moyenne des Congolais, hommes et femmes, n'était que de quarante-trois ans ; en raison d'un taux élevé de mortalité infantile, un enfant sur cinq n'atteignait pas l'âge de cinq ans ».⁹⁵

Fait aggravant, des dizaines de milliers de femmes et fillettes congolaises ont subi des sévices sexuels liés au conflit. Ces pratiques, aggravées par la propagation du VIH/sida et le manque d'accès aux soins dû à la destruction des structures médicales, ont perduré après le retrait officiel du sol congolais des troupes étrangères fin 2002 et la mise en oeuvre du processus de transition. «La violence sexuelle a été utilisée comme une arme de guerre par la plupart des forces impliquées dans ce conflit. [...]. Dans certains cas, des soldats et des combattants ont violé des femmes et des filles dans le cadre d'une attaque [...] générale au cours de laquelle ils ont tué et blessé des civils ainsi que pillé et détruit leurs biens. Ils ont agi de la sorte pour terroriser les communautés et pour les forcer à accepter leur contrôle, ou pour les punir d'une aide réelle, ou supposée, aux forces adverses. [...]. Dans de nombreux cas, des combattants ont enlevé des femmes et des filles [...]. Certains violeurs ont encore ajouté à la gravité de leurs crimes en commettant d'autres actes d'une brutalité extraordinaire, tirant sur leurs victimes avec une arme introduite dans leur vagin ou les mutilant avec des couteaux ou des lames de rasoir. Certains ont attaqué des filles de cinq ans seulement ou des femmes âgées de quatre-vingts ans »⁹⁶

Selon la MONUC⁹⁷, les statistiques de l'hôpital de Panzi (Bukavu) établies entre 1999 et 2006 sur 7.519 victimes de violences sexuelles, dont une centaine avait moins de 12 ans, montraient que plus de 5 p. cent de ces patientes étaient séropositives, 7 p. cent avaient contracté une grossesse durant le viol. De même, 5 p. cent avaient été abandonnées par leurs maris suite à ces viols, et 5 p. cent avaient vu leurs maris assassinés. Ce phénomène de viol utilisé comme arme de guerre reste d'actualité, en particulier dans la région du Kivu. « Lors de sa visite au Sud Kivu du 7 au 8 septembre 2006, le Secrétaire général Adjoint des Nations Unies

⁹⁵ RDC- *Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, Amnesty Internationale, 2006, p4

⁹⁶ Human Rights Watch, *La guerre dans la guerre : violence sexuelle dans l'est du Congo*, juin 2002

⁹⁷ MONUC BULLETIN N°143, nov. 2006

chargé des Affaires Humanitaires, Jan Egeland, a déclaré que [...] « les femmes continuent d'être violées... la population m'a hurlé son besoin de sécurité. Cette situation est intolérable. »⁹⁸

Outre le fait que de nombreux enfants ont vu ou subi ces viols, un autre phénomène a durement touché, et touche encore, cette génération. **Ce conflit a en effet été marqué par l'utilisation sur une grande échelle d'enfants comme soldats par tous les belligérants.** La RDC a été l'un des pays au monde avec le plus grand nombre d'enfants soldats.

Selon « Amnesty Internationale » 30 000 enfants ont été enrôlés par les forces et groupes armés dans l'Est de la RDC. « Plus de deux ans après le lancement officiel du programme national de DDR en juillet 2004, au moins 11000 enfants ne bénéficient pas du programme de DDR ; certains d'entre eux seraient toujours enrôlés dans des forces et groupes armés. Il manque notamment un nombre important de filles : dans certaines régions, celles-ci représentent moins de deux p. cent des enfants ayant bénéficié du programme de DDR. [...]. Dans les régions de l'est de la RDC où l'insécurité est persistante, d'autres enfants continuent d'être recrutés ».⁹⁹

Subissant des traitements violents ou des viols, obligés de commettre des meurtres ou des viols contre des civils ou des soldats ennemis voire poussés à tuer leur propre famille ou à participer à des actes de cannibalisme, une telle génération est-elle en mesure de participer à la reconstruction d'un pays ? La tâche paraît difficile.

Dans ce contexte, les droits de l'homme sont le plus souvent considérés comme une entrave. « Le 31 juillet 2005, à Bukavu, Pascal Kabungulu Kibembi, secrétaire général des Héritiers de la justice, importante organisation de défense des droits humains, a été exécuté à son domicile, par des soldats des FARDC semble-t-il. »¹⁰⁰

Ce déni des droits de l'homme est, comme on le verra plus loin, entériné au sein des FARDC, avec l'intégration en tant qu'officier de personnes suspectées d'avoir participé activement à des crimes tout au long du conflit.

Par ailleurs, cette guerre a véritablement désorganisé le tissu rural de l'Est de la RDC, impactant fortement sur la cohésion sociale. Ceci est particulièrement vrai dans les régions minières où un exode rural vers les sites d'exploitation s'est accentué tout au long de ces onze dernières années. Compte tenu de la désorganisation économique et de la violence persistante, les prix des denrées ont également explosé. « Un recensement opéré au marché central de Kamituga fin 2003 a montré que la plupart des prix ont doublé avec la guerre [...]. Par exemple une tasse de haricots [...] en décembre 2003 coûtait 120 francs congolais [...] contre 40 à 70 FC avant la guerre (1996) »¹⁰¹.

Toujours à Kamituga « la vie urbaine [...] est presque totalement dominée par une culture de l'argent et guidée par une "éthique de l'argent rapide". [...]. Parce qu'elle ne garantit plus la survie économique, la réussite à l'école ou à l'université a perdu de son attrait »¹⁰².

Outre cet exode volontaire vers les sites miniers, un déplacement forcé de la population a été conduit par les différents groupes armés à des fins de main d'œuvre bon marché pour l'exploitation des ressources. Le

⁹⁸ MONUC BULLETIN N°143, nov. 2006

⁹⁹ RDC- Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir, Amnesty Internationale, 2006, p3

¹⁰⁰ Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires, Amnesty Internationale, 2005, p19

¹⁰¹ VLASSENROT K. et RAEYMAEKERS T., *or et identité sociale à Kamituga*, 2004, p217

¹⁰² *ibid*, p232

groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la RDC rapportait dès 2002 que « les populations locales, y compris les enfants, [étaient] recrutés dans plusieurs régions par des groupes armés qui les [utilisaient] comme main-d'oeuvre forcée pour exploiter les ressources. Certaines parties armées [avaient] aussi recours à d'autres tactiques, telles que la destruction des infrastructures agricoles, pour contraindre les populations locales à participer aux activités extractives. » Inversement certaines régions étaient évacuées de force pour laisser place au pillage. « Des communautés entières ont été déplacées sous la contrainte par des forces armées afin que celles-ci puissent prendre le contrôle de zones riches en ressources ou des routes d'accès à ces zones. »¹⁰³

Face à une telle décomposition morale et matérielle de la population congolaise, la fracture ethnique est loin d'être comblée d'autant qu'elle est entretenue par la présence de groupes rebelles étrangers sur le sol congolais.

La commission de pacification des provinces congolaises du Nord et Sud-Kivu rapportait en novembre 1997 que « l'intolérance et le refus de cohabitation ont pris l'allure d'une épuration ethnique, le tribalisme s'est renforcé, il a engendré la haine, la jalousie, l'orgueil, le complexe, les tendances hégémonistes, la diabolisation de l'autre, bref l'exclusion »¹⁰⁴. Tout porte à croire, dix ans plus tard, que la situation ne s'est pas améliorée.

L'instrumentalisation des Banyamulenge par Kigali en 1996 et 1998 laissera des traces et restera un handicap difficilement surmontable pour se faire pleinement intégrer comme congolais de plein droit. Haïs par les milices Mayi-Mayi, le poids ridicule des Banyamulenge lors des élections de 2006 et le vote massif du Kivu pour Kabila au second tour reflète avant tout le rejet massif du Rwanda et de ses protégés.

« Comme le prédisaient beaucoup d'observateurs avant les élections, le RCD, qui contrôlait autrefois plus du tiers du pays, est en train de passer du statut d'acteur national majeur à celui de petit parti. Ainsi, sont-ils engagés dans d'intenses préparatifs de la guerre au Nord-Kivu comme au Sud-Kivu pour empêcher soit la tenue de ces élections, soit le fonctionnement normal des institutions issues des élections »¹⁰⁵. Bien que la première option n'ait pas eu lieu, les élections ayant été jusqu'à leur terme, la deuxième reste d'actualité.

Même si le brassage de certaines troupes du général déchu L. Nkunda paraît avoir été obtenu en janvier 2007, ce processus peut tout à fait n'être qu'un nouveau leurre. Cet épisode risque de n'être qu'une étape dans le jeu habituel de Nkunda qui alterne négociations, pour obtenir amnistie et avantages, et flambées de violence afin de faire monter les enchères. Ainsi fin novembre 2006, Nkunda s'était rappelé aux sanglants souvenirs des Kivutiens en reprenant le sentier de la guerre à Sake, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Goma. Comme lors des affrontements de 2004, il invoquait alors le mauvais traitement infligé à la communauté Tutsi par la nouvelle armée congolaise.

Coté Hutu, les FDLR, composés de « génocidaires » rwandais, de Congolais enrôlés de force voire de quelques Mayi-Mayi, sont souvent pris comme prétexte par le Rwanda pour des intrusions ou des manifestations de mécontentement. Mais ces FDLR constituent également une menace par eux-mêmes.

¹⁰³ Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de RDC, ONU, 2002, p10

¹⁰⁴ *ibid*

¹⁰⁵ MARARO S B, *Bulletin Grands Lacs* n° 20, 2006, p7

Structurés en bataillons et entraînés, les FDLR sont les rares unités rebelles vraiment professionnelles. Ils n'ont pas la citoyenneté congolaise, ce qui les oriente d'office vers le DD3R (Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinstallation, Réinsertion) et donc à terme un retour au Rwanda, ce que certains refusent, d'où une impasse dans les négociations. Le Rwanda avait accordé une amnistie pour ceux qui avaient 14 ans en 1994 soit 26 ans aujourd'hui, mais même si les jeunes commencent à faire entendre leur voix, quelques centaines de retours volontaires vers le Rwanda ayant eu lieu en 2006, les plus anciens imposent encore leur loi. La solution au problème FDLR semble surtout politique, car ni la MONUC ni les FARDC n'ont les capacités de les affronter.¹⁰⁶

Dans son 22ème rapport, le secrétaire général de l'ONU semblait cependant considérer que le désarmement en août 2006 du commandant Ninja, « source bien connue de la déstabilisation dans les Kivu », et de 84 de ses partisans pourrait avoir une influence bénéfique dans la suite du processus DD3R des FDLR.

Enfin l'ex rébellion ougandaise, ADF NALU, qui s'est peu à peu implantée au Nord-Kivu, est de plus en plus dispersée par les offensives de la MONUC. Estimés à environ 1500 hommes, ces rebelles changent de nature, à l'instar des FDLR, en se congolisant par assimilation avec la population locale. Ils ne représentent plus aujourd'hui qu'une menace résiduelle, n'ont aucun impact sur le processus électoral et se contentent de survivre.¹⁰⁷

4. DES INSTITUTIONS À LA DERIVE, NON EN MESURE DE RECONSTRUIRE ET DE SECURISER LE PAYS

Face à ce chaos physique et moral de la population, les institutions « régaliennes » de la RDC se caractérisent par une corruption généralisée, les dirigeants faisant preuve le plus souvent d'une hypocrisie tous azimuts et d'une quasi-absence du sens de l'intérêt général.

Les difficultés de brassage des forces armées ont été, et sont encore, l'un des obstacles majeurs à la restauration de la paix. Les différentes « armées congolaises », rebelles ou pro-gouvernementales, représentaient environ 300 000 hommes. Le processus de brassage, décidé lors des accords de paix, était destiné à créer une armée congolaise, les FARDC, de 120 000 hommes et à réinsérer dans la vie civile les 180 000 hommes restants. En septembre 2006, le Gouvernement n'avait constitué que 13 des 18 brigades intégrées.

En outre ce brassage est entaché par le fait que « le gouvernement de transition a récompensé des chefs de groupes armés en leur confiant des responsabilités au sein des FARDC en échange de leur allégeance à l'autorité de l'État, bien que des allégations fondées d'atteintes graves aux droits humains aient été formulées contre ces hommes »¹⁰⁸.

Le général Gaye, commandant la MONUC, reconnaissait en janvier 2007 que « **les FARDC figurent aujourd'hui parmi les plus grands auteurs de violation des droits de l'Homme** ». Une telle situation empêche pour l'instant un désengagement objectif de la MONUC ; en effet le général Gaye rappelait que «

¹⁰⁶ Source MONUC

¹⁰⁷ *ibid*

¹⁰⁸ *RDC- Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, Amnesty Internationale, 2006, p5

tant que cette armée [les FARDC] n'est pas plus solide, il est clair qu'il y a des risques à la laisser faire face seule à la sécurisation du territoire »¹⁰⁹.

Début 2007, la situation n'avait pas évolué : « Les militaires des FARDC continuent à commettre des violations graves des droits de l'homme, en particulier des atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique (viol et mauvais traitements de civils) et au droit à la liberté et à la sécurité de la personne humaine (arrestations arbitraires, détentions illégales et enlèvements) au Nord Kivu, au Sud Kivu et en Ituri »¹¹⁰.

Si les élections de 2006-07 ont mis fin à une transition politique, son côté « consensus artificiel » n'a pas réussi à finaliser la fusion des anciennes forces adverses en une armée nationale impartiale. Le fait que chacun des anciens protagonistes de la guerre n'ait pas encore trouvé sa place rémunérée dans le dispositif risque de multiplier des affrontements internes aux FARDC.

Parallèlement au problème FARDC, une réorganisation complète de la Police Nationale Congolaise reste nécessaire. « Les agents de la PNC auraient été impliqués dans un nombre toujours croissant de violations des droits de l'homme au cours du mois de janvier [2007] »¹¹¹.

Par ailleurs, intimement lié au brassage des FARDC, le processus de DDR n'est pas finalisé. Or selon le principe simple qu'une réinsertion réussie est le meilleur moyen d'éviter que des jeunes démobilisés ne retournent grossir les rangs de forces rebelles, les difficultés et le bilan très discutable de la « commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion » (CONADER) risquent de contribuer à court ou moyen terme à une dégradation de la situation.

En juin 2006, le secrétaire général des Nations unies observait que « les graves défaillances de gestion de la CONADER, notamment le détournement de fonds dont il est fait état, continuent d'entraver l'application efficace du programme ».

« Au 8 septembre 2006, la CONADER a démobilisé plus de 76 614 anciens combattants, dont 19 000 enfants ».¹¹² Par ailleurs, quelque 85 000 éléments, en majorité au Kivu et au Katanga, doivent encore participer au programme dont environ 12 000 enfants. Or, le budget de quelque 200 millions de dollars de la CONADER est épuisé.

Plus généralement les services et les infrastructures dans les domaines de la justice, de la santé et de l'éducation, sont délabrés après des décennies d'inaction et de mauvaise gestion. Cette situation est particulièrement notable dans l'Est de la RDC suite aux destructions de grande ampleur occasionnées par le conflit.

L'éducation, en s'appuyant sur les générations futures, est à la base de la reconstruction d'un pays. Cette éducation, élargie à la formation professionnelle, est de plus la seule alternative à la réinsertion des milliers d'enfants soldats qui ont caractérisé le conflit congolais. Pourtant cet impératif est largement sous-estimé. « Quatre-vingt à 90 p. cent des sommes actuellement [2006] dépensées pour les écoles sont versées par les parents selon un système de paiement direct des frais de scolarité hors de portée de la plupart des congolais. En conséquence, la plupart des enfants d'âge scolaire ne reçoivent aucune éducation

¹⁰⁹ source AFP

¹¹⁰ source site Web MONUC/division des droits de l'homme/rapport mensuel-janvier 2007

¹¹¹ *ibid*

¹¹² *RDC- Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, Amnesty Internationale, 2006, p13

élémentaire »¹¹³. En outre on estime que plus de la moitié des écoles de l'Est de la RDC ont été détruites pendant la guerre.

Le système judiciaire, pour sa part, apparaît corrompu ; les enquêtes sont régulièrement bloquées le plus souvent par des ingérences politiques et militaires.

Le délabrement des établissements pénitentiaires entraîne de fréquentes évasions ainsi « le 4 juin 2006, 193 détenus dont le colonel Biyoyo, premier officier condamné pour recrutement d'enfants soldats se sont évadés de la prison de Bukavu. »¹¹⁴

Aucune mesure ne semble avoir été prise pour reprendre en main le système judiciaire. « La reconstruction et la réforme du système judiciaire ne font pas partie des grandes priorités du gouvernement de transition. Alors que l'aide internationale financière et technique est consacrée à la préparation des élections, il semble qu'elle ne soit pas disponible pour la reconstruction d'un système judiciaire national véritablement indépendant et efficace. »¹¹⁵

La communauté internationale n'a peut être pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir la justice en RDC. « La traque des présumés criminels dont la liste a été présentée à la Cour Pénale Internationale (CPI) par le ministère congolais des Affaires Etrangères, [est] gelée jusqu'après les élections » et certains accusent la « Cour pénale internationale [de] se laisse[r] instrumentaliser en épargnant les gros poissons et en restreignant les accusations contre le chef de milice congolais (RDC) Thomas Lubanga Dyilo [qui sévissait en Ituri - NDA] »¹¹⁶

5. UNE SOUS REGION DES GRANDS LACS PREDESTINEE AUX CRISES REPETITIVES ?

Si l'état de déliquescence des différents services et administrations de la RDC laisse entrevoir l'étendue des difficultés pour redresser ce pays, la situation géopolitique qui prévaut dans la région des Grands Lacs, et qui impacte directement le Kivu, renforce les risques de déstabilisation politique.

Cette région est, tout d'abord, au cœur des trafics d'armes africains. La pacification de l'Est de la RDC ne pourra ainsi être obtenue qu'au travers d'une lutte efficace contre le trafic d'armes qui participe grandement à l'insécurité générale.

Mi 2004, le groupe d'experts techniques mandaté par le CSNU mettait en lumière l'inefficacité de l'embargo décrété par la résolution 1493. Les 27 postes frontières sur la totalité de la façade Est de l'Ituri-Kivu, où les fonctionnaires n'exercent que « des fonctions de pure forme », sont incapables de juguler le trafic. Compte tenu de la géographie des lieux et sans une parfaite coordination entre les Etats frontaliers, on peut douter de l'efficacité d'un quelconque système frontalier apte à contrôler de tels trafics.

En mai 2005, la résolution 1596 étendait l'embargo sur les armes à l'ensemble de la RDC. Pourtant dans son 22^{ème} rapport au CSNU, le secrétaire général rapportait plusieurs violations. « la MONUC a inspecté un chargement de matériel militaire et d'éléments connexes, dont des chars, des véhicules blindés de transport

¹¹³ RDC- *Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, Amnesty Internationale, 2006, p3

¹¹⁴ 22^{ème} rapport du Secrétaire général sur la MONUC, ONU, 2006, p14

¹¹⁵ *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Amnesty Internationale, 2005, p21

¹¹⁶ MARARO S B, *Bulletin Grands Lacs n° 20*, 2006, p9

de personnel et des munitions, dans le port de Matadi le 29 juillet 2006. Le Gouvernement n'avait avisé à l'avance ni le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) de l'arrivée du chargement, ni invité la MONUC à vérifier le type ou la quantité du matériel militaire, en violation de la résolution ». Sur la frontière Est, le rapport mentionnait également que l' « Agence nationale de renseignement (ANR) à Beni [avait] fait part à la MONUC de leur préoccupation face au trafic d'armes réputé se poursuivre entre l'Ouganda et Butembo. »¹¹⁷

Depuis 1994, le Rwanda est la principale source des crises et conflits qui ont touché la sous région des Grands Lacs. Or, bien que le Rwanda joue officiellement la carte de l'apaisement, les arguments sur lesquels il s'est appuyé en 1996 et 1998 pour justifier son intervention en RDC sont aisément reconductibles. Soit il accusera la RDC d'être incapable de lutter contre les rebelles rwandais du FDLR installés au Kivu soit il prétextera une nouvelle tentative de génocide contre ses frères Tutsi congolais. Le premier argument s'appuie sur une jurisprudence d'un jugement de la Cour Internationale de Justice d'avril 1949 précisant que tout Etat a l'obligation de ne pas laisser utiliser son territoire aux fins d'actes contraires aux droits d'autres Etats. Le deuxième argument trouve sa justification, selon Kigali, sur le concept du « droit d'ingérence humanitaire » et d'action « préemptive ».

Les tentatives ponctuelles de militaires « rebelles » tel que L. Nkunda renforcent au sein de la population kivutienne les nombreux doutes sur la bonne foi du Rwanda. « L'insécurité qui règne dans ces régions [Est de la RDC - NDA] fait croire à l'existence de quelques "agendas cachés". Les ex-belligérants ont-ils définitivement abandonné l'option de la guerre ? »¹¹⁸.

Par ailleurs, les événements qui ont marqué la fin 2006 autour de la sortie du rapport du juge Bruguière, accusant les partisans de P. Kagamé d'être à l'origine de l'assassinat du président rwandais en 1994 et donc à l'origine « politique » du génocide, risque de modifier les cartes du jeu politique rwandais. Les conséquences extérieures sur le Kivu et plus généralement sur la RDC sont difficiles à quantifier mais risquent de ne pas être neutres.

Au-delà du cas particulier du Rwanda, cette sous région regroupe des Etats méprisant le droit international et où règne une violence tous azimuts. « Dans cette sous région africaine hautement armée et violente, où l'Etat n'a pas le monopole sur les instruments de coercition, le vide sécuritaire est patent »¹¹⁹.

Les sociétés de ces Etats se caractérisent par une instabilité politique et une intolérance forcenée. « De toute l'Afrique centrale, la sous région des Grands Lacs bat le record [de l'instabilité politique] »¹²⁰.

Enfin cette région des Grands Lacs n'a pas d'Etat qui puisse se prévaloir de détenir un leadership unanimement reconnu ; chaque pays lutte pour obtenir cette reconnaissance. « Dans notre sous région, la recherche du leadership prend deux formes : une forme collective à caractère ethnique et une forme étatique à caractère agressif. [...]. Actuellement aucun Etat du coin n'a les moyens de la puissance sous régionale : la RDC est encore dans son trou noir, le Rwanda [est] encore prisonniers du paradoxe

¹¹⁷ 22^{ème} rapport du Secrétaire général sur la MONUC, ONU, 2006, p12

¹¹⁸ OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, 2004, p135

¹¹⁹ NTIRUMENYERWA G., *la crise des Grands Lacs : quand les protagonistes tournent le dos au droit*, 2004, p269

¹²⁰ *ibid*, p271

sociologique qui fait de la majorité sociologique Hutu une minorité politique [...]. L'Ouganda peut prétendre au leadership, mais il souffre de trois types de vulnérabilité majeurs : il n'a ni minerais ni pétrole et il est enclavé. Sur le plan politique, son influence sur les régimes de Kinshasa et de Kigali est relative et circonstancielle. L'on sait aussi qu'il est enfant chéri des Etats-Unis et des institutions de Bretton Woods pour son statut d'Etat pivot dans le dispositif américain d'endiguement contre l'islamisme régional, notamment soudanais. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? »¹²¹

CONCLUSION

L'évaluation de la situation en RDC, au travers principalement du Kivu, et de l'environnement régional semble montrer que les enjeux qui prévalaient en 2004 restent d'actualité. Il était ainsi couramment estimé qu'« au stade actuel, la réunification de la RDC est en butte à plusieurs défis que le gouvernement doit relever. Il en va de la paix et du bien-être de la population. Pour ce faire, il faut lutter contre la pauvreté, les divisions interethniques, la présence des groupes armés étrangers, la corruption, etc. Assurer la réunification du pays et le rétablissement de l'intégrité territoriale devra tenir compte d'une politique agissante de bon voisinage avec les pays des Grands lacs. Ce qui enlèverait tout prétexte interventionniste à un quelconque voisin. »¹²².

Dans le cas précis du Kivu, région au centre des conflits interethniques et des influences étrangères, le secrétaire général notait en septembre 2006, que **la situation générale au Nord-Kivu restait fragile.** « Les blocages et les tensions entre les brigades intégrées et les brigades pro-Nkunda concernant leurs zones de responsabilité continuent de poser problème [...]. Le général félon Laurent Nkunda et d'anciens partisans de la ligne dure de l'ANC [RCD-G] auraient l'intention de provoquer des troubles »¹²³. L'aspect encourageant de l'intégration officielle de troupes de L. Nkunda au sein des FARDC en janvier 2007 doit être tempéré compte tenu des faux-semblants qui entourent ce ralliement.

On peut toutefois souligner que dans ce même rapport, **la situation paraissait plus stable au Sud-Kivu :** « Les activités des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et des groupes armés non contrôlés ont diminué considérablement et seuls quelques incidents de pillage et quelques meurtres ont été signalés »¹²⁴.

La réunification politique du pays est théoriquement acquise depuis la fin du processus électoral. La large victoire de Joseph Kabila dans l'Est de la RDC¹²⁵, où 3 100 000 kivutiens ont voté pour lui contre 90 000 pour J.P. Bemba, pourrait laisser croire en un rapprochement entre cette région et le gouvernement central de Kinshasa et donc, à court terme, en une stabilisation politique du Kivu. Cependant il semble que ce vote soit plus un rejet des partis anciennement soutenus par les pays voisins, et contre lesquels s'était opposé J. Kabila, qu'un véritable plébiscite pour ce dernier. **On peut donc craindre que ce soutien populaire de l'Est, sur lequel repose essentiellement la légitimité de J. Kabila, ne s'étiolle avec le temps, dès l'apparition des premiers revers politiques ou économiques.**

¹²¹ NTIRUMENYERWA G., *la crise des Grands Lacs : quand les protagonistes tournent le dos au droit*, 2004, p272

¹²² OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, 2004, p132

¹²³ 22^{ème} rapport du Secrétaire général sur la MONUC, ONU, 2006, p11

¹²⁴ *ibid*

¹²⁵ cf. annexe 7

Au-delà de ce semblant de règlement institutionnel de la crise, et comme le rappelait le général Gaye commandant de la MONUC en janvier 2007, le processus de paix reste « inachevé en RDC ».

Si une normalisation des fonctions régaliennes dans la partie orientale de la RDC est l'une des clés du processus, les pré-requis pour sortir la RDC de la crise ne se cantonnent pas au Kivu mais concernent l'ensemble du territoire congolais.

Ces pré-requis sont relativement simples à identifier : rétablir l'ordre via des forces militaires et policières impartiales et un système judiciaire indépendant, réinsérer efficacement les militaires démobilisés mais également les femmes qui ont payé un lourd tribut, reconstruire un système éducatif et des structures de santé efficaces, relancer l'économie...

Outre le fait d'être la province où ces problèmes de déliquescence de l'Etat sont à leur paroxysme, le Kivu doit en plus résoudre des problèmes qui lui sont emblématiques : l'intégration des rwandophones « congolais », le DD3R des FDLR, l'interventionnisme déstabilisateur de ses voisins des Grands Lacs, le pillage des ressources et le trafic d'armes.

Néanmoins, trouver des solutions cartésiennes à ces pré-requis est, on le voit bien, moins simple. Les initiatives pour pacifier et développer la RDC, et tout particulièrement le Kivu et l'Est du pays, se heurteront toujours aux « dérives » du continent africain ; ces onze années de conflits et de crises démontrent que le prix de la vie humaine, les notions d'impartialité, d'intégrité ou du souci de l'intérêt général sont des valeurs encore à l'état embryonnaire dans cette région.

La règle actuelle est de considérer que le salut ne peut venir que de la démocratie. Elle serait un préalable à une bonne gouvernance, apte à sortir un pays d'une crise en contribuant à un plus juste développement économique. Ainsi pour beaucoup « il se trouve la nécessité impérieuse pour la sous région d'adopter la démocratie. Cette option n'offre pas d'alternative ; elle est de survie ; elle s'impose d'elle-même. Aujourd'hui l'impératif démocratique n'est plus discuté. Il est devenu même une norme obligatoire du droit international. »¹²⁶

On peut objectivement opposer à cette règle qu'imposer la démocratie à l'occidentale peut être contre productif.

On peut également noter que la transition démocratique de Mobutu, tentée en « autonome », dans un pays devenu instable, n'a abouti qu'au chaos.

Si le Zaïre n'était pas prêt à la démocratie en 1990, la RDC, pour les raisons qui suivent, ne l'est peut-être pas non plus en 2007, malgré le soutien international.

Politiquement, au-delà de la conduite jusqu'à son terme du processus électoral, on peut raisonnablement penser que cette réussite, de façade, est plus le fait de la forte implication internationale, MONUC et EUFOR, que d'une réelle prise de conscience des leaders congolais. « Les congolais peuvent-ils s'entendre entre eux ? N'ont-ils pas adopté l'habitude d'être guidés ? Le CIAT [Comité International d'Accompagnement de la Transition] ne constitue-t-il pas le maillon d'une longue chaîne qui a vu le jour après le 30 juin 1960 ? L'histoire est-elle un perpétuel recommencement ? [...] Les crises auxquelles le pays a été confronté ont

¹²⁶ NTIRUMENYERWA G., *la crise des Grands Lacs : quand les protagonistes tournent le dos au droit*, 2004, p273

toujours nécessité l'implication des tiers pour leur résolution [...] La Conférence Nationale Souveraine (CNS), l'Accord de Lusaka, le Dialogue Inter Congolais (DIC) ont montré les limites des acteurs congolais »¹²⁷.

Le sens de l'intérêt général n'est pas non plus la caractéristique majeure des hommes politiques congolais, « démocrates le jour, dictateurs la nuit »¹²⁸. En décembre 2006 William Swing, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la RDC, précisait que « le Congo [devait] rompre avec ses pratiques de mauvaise gestion. [il] devra éviter le piège [d'avoir réalisé] de bonnes élections et après que rien ne change »¹²⁹.

Economiquement, le bilan est, on l'a vu, désastreux. Les congolais sont-ils capables de reconstruire leur économie, ou tout du moins de mettre en place les conditions qui permettront à des entreprises internationales de s'implanter durablement? On peut également en douter. L.D. Kabila annula dès son arrivée au pouvoir le contrat conclu pour 25 ans entre le gouvernement et la compagnie minière canadienne Banro. En 2003, face à l'incapacité du RCD/Goma et de Kinshasa à gérer correctement les exploitations aurifères, la Banro fut sollicitée pour ré ouvrir son bureau d'exploitation à Bukavu.¹³⁰

Enfin idéologiquement, les congolais sont-ils capables de se remettre en question ? Comme c'est souvent le cas dans les pays incapables de s'autogérer, l'ancien colonisateur redevient pour certains le bouc émissaire responsable du chaos. Cette attitude est largement perceptible en RDC. « Dans ce dossier électoral, l'ancien Ministre belge des Affaires Etrangères et actuellement Commissaire européen pour les affaires humanitaires et l'aide au développement, Louis Michel, est violemment pris à partie par beaucoup de Congolais, en particulier au sein de l'UDPS, qui l'accusent d'avoir outrepassé ses compétences de diplomate et de s'immiscer trop dans les affaires internes à la RDC »¹³¹.

La colonisation peut difficilement être tenue pour responsable de l'appauvrissement de nombreux pays africains survenu depuis leur accession à l'indépendance, tendance souvent accentuée avec l'émergence de processus démocratiques de façade.

Les congolais, comme de nombreux autres africains, doivent réaliser qu'ils sont à l'origine de leurs problèmes et que sans une modification radicale de leurs comportements, ils resteront « englués » dans la violence et la misère alors que les anciennes colonies asiatiques deviendront l'égal des anciens colonisateurs européens.

La démocratie directe n'étant pas la solution à tous les maux, la communauté internationale devrait peut-être remettre en cause ses principes « humanistes » et développer des approches alternatives pour désamorcer de telles poudrières.

Un gouvernement autoritaire, pour autant qu'il ne soit pas despotique et qu'il œuvre, dans une certaine mesure, pour le bien commun de sa population et le développement économique du pays, ne devrait-il pas être soutenu par la communauté internationale ? Il est en effet raisonnable d'espérer que de telles sociétés se modifieront naturellement et progressivement avec le temps pour devenir, à moyen ou long terme,

¹²⁷ OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, 2004, p123

¹²⁸ KIBEL BEL OKA N, *RDC, histoire d'une guerre des frontières aux trois voisins*, 2006, p20

¹²⁹ MONUC Bulletin N° 145, dec. 2006

¹³⁰ VLASSENROT K. et RAEYMAEKERS T., *or et identité sociale à Kamituga*, 2004, p213

¹³¹ MARARO S B, *Bulletin Grands Lacs n° 20*, 2006, p5

compatible avec une gouvernance de type occidental. Dans un pays prospère, une démocratisation a toutes les chances de se mettre en place sans heurt, chaque ethnie ayant tout à gagner à maintenir l'unité du pays.

Dans un pays tel que la RDC, sans véritable gouvernement, dénué de solides bases institutionnelles, administratives ou économiques, et où le chaos est généralisé, la meilleure solution pourrait être une gouvernance internationale pleine et entière. Cette « gouvernance imposée » irait beaucoup plus loin que le « contrat de gouvernance », élaboré pour la RDC sous la direction de l'ONU, de la banque mondiale et de la commission européenne.

Par une telle approche, pragmatique et sans tabou, la communauté internationale, plutôt que de financer à fonds perdus des gouvernements successifs à l'efficacité hasardeuse, exercerait une véritable tutelle du pays. Cette gouvernance internationale serait à même de relancer efficacement l'économie du pays, d'encadrer les institutions et de former les élites locales. Après une mise en place initialement financée par la communauté internationale, la gestion par cette « gouvernance imposée » permettrait d'optimiser le remboursement des prêts internationaux et d'assurer l'autofinancement de la tutelle. Au bout du processus, pouvant atteindre une génération dans les situations les plus critiques, ces pays auraient alors les pré-requis pour retrouver leur « pleine indépendance ».

Utopie, néo-colonialisme, remise en cause de la souveraineté des Etats et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ou simple volonté de ne plus cautionner d'atrocités au nom d'une étrange conception de la liberté? Une chose est sûre, des solutions durables et humaines, à défaut d'être « humanistes », doivent être trouvées pour ne plus se contenter de neutraliser, à coup de subventions et de forces onusiennes à l'efficacité limitée, les mèches des poudrières africaines. Car une fois les robinets internationaux coupés, la mèche retrouve son pouvoir d'amorce.

La détresse de nombreuses populations civiles africaines, l'impossibilité de maintenir éternellement sous perfusion l'économie des pays « poudrières » et l'accélération des migrations Sud-Nord, qui pourraient mettre en danger à moyen terme la stabilité du continent européen, militent de plus en plus pour des interventions internationales mieux adaptées, et moins utopistes, sur le continent africain.

ANNEXE 1
Carte générale

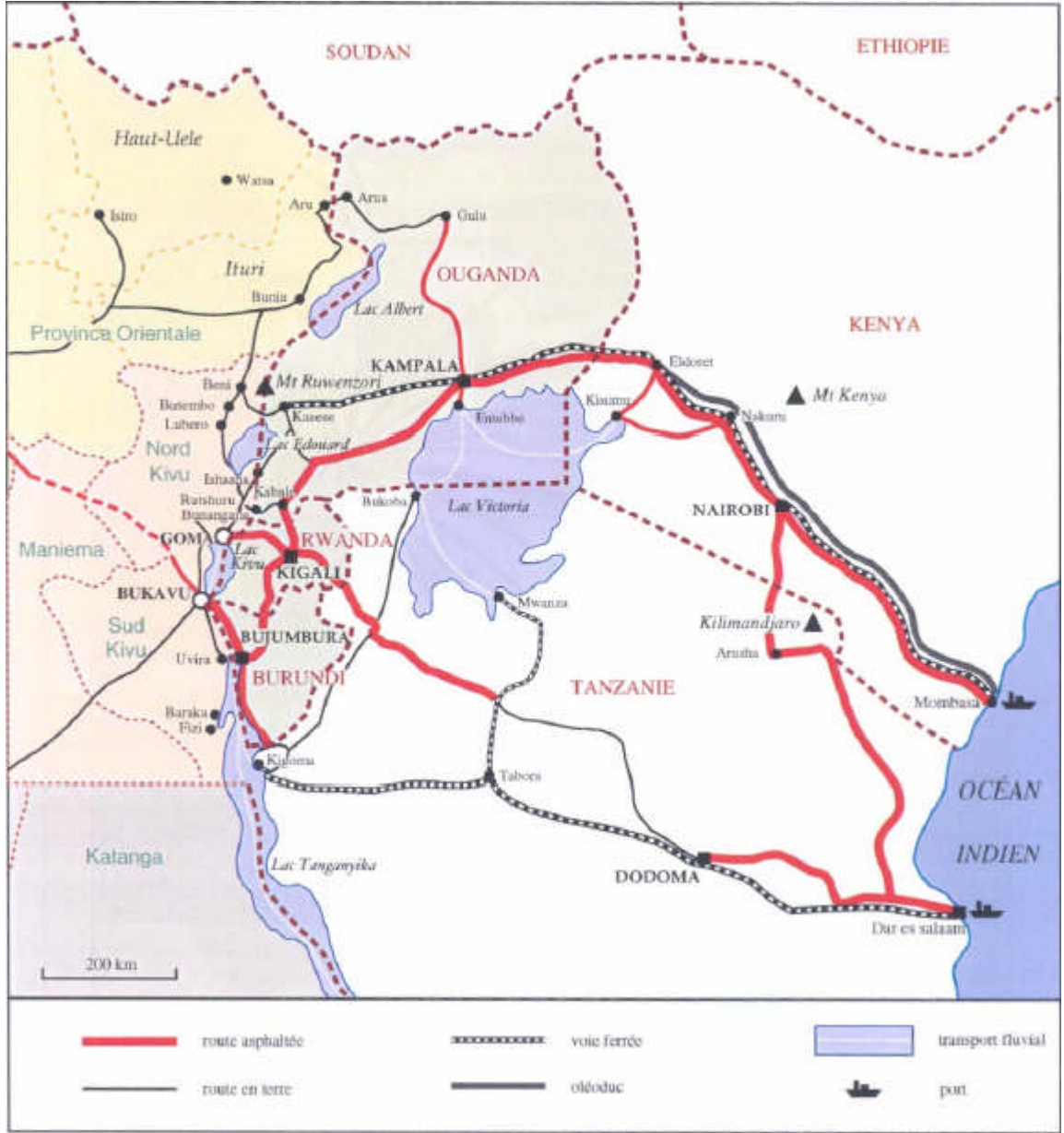
(Source : www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/conflit-grands-lacs)



ANNEXE 2

Axes de communication

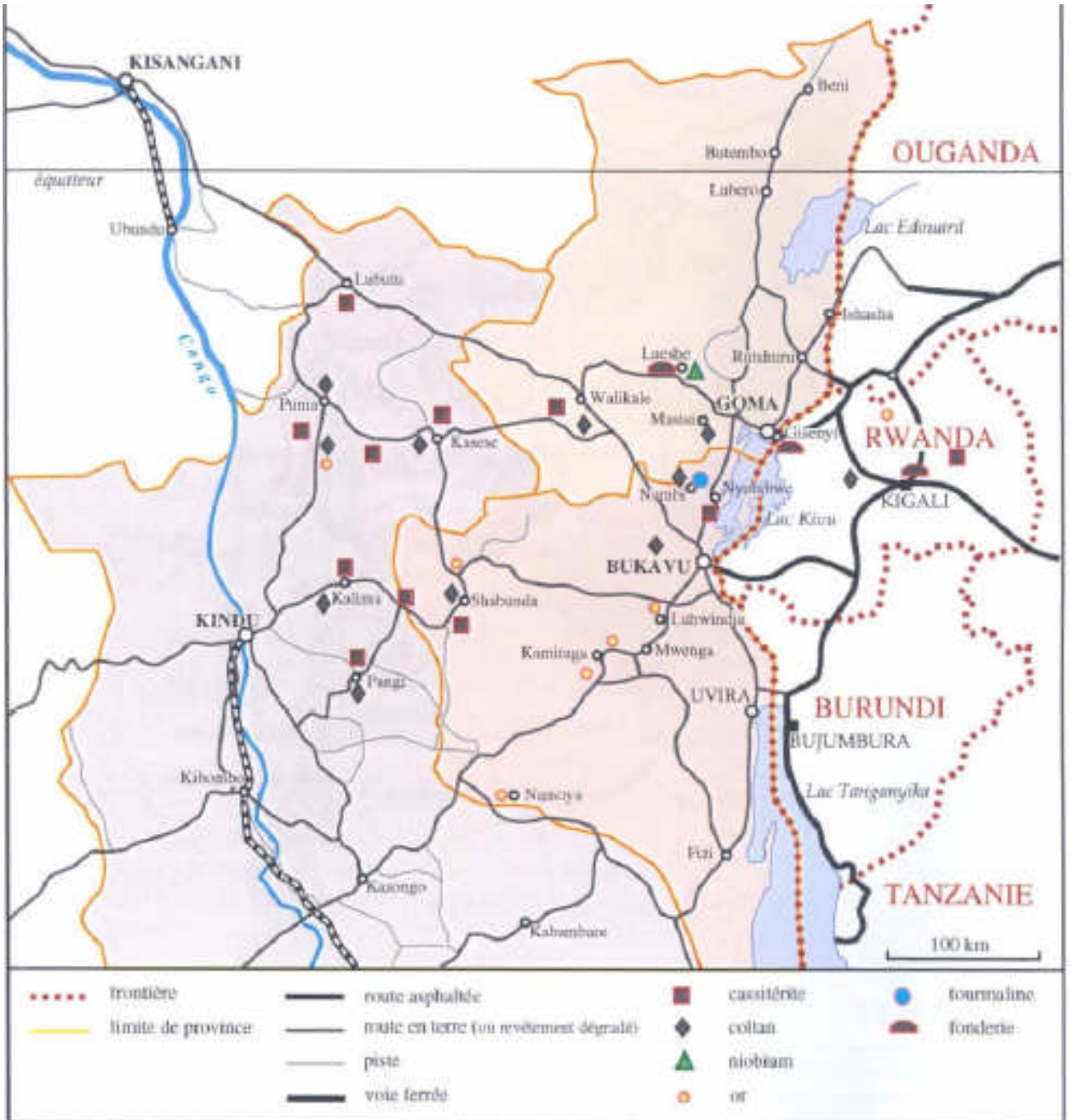
(Source : rapport Pourtier, INICA / OCDE, 30 juillet 2004)



ANNEXE 3

Ressources minières des Kivu et du Maniema

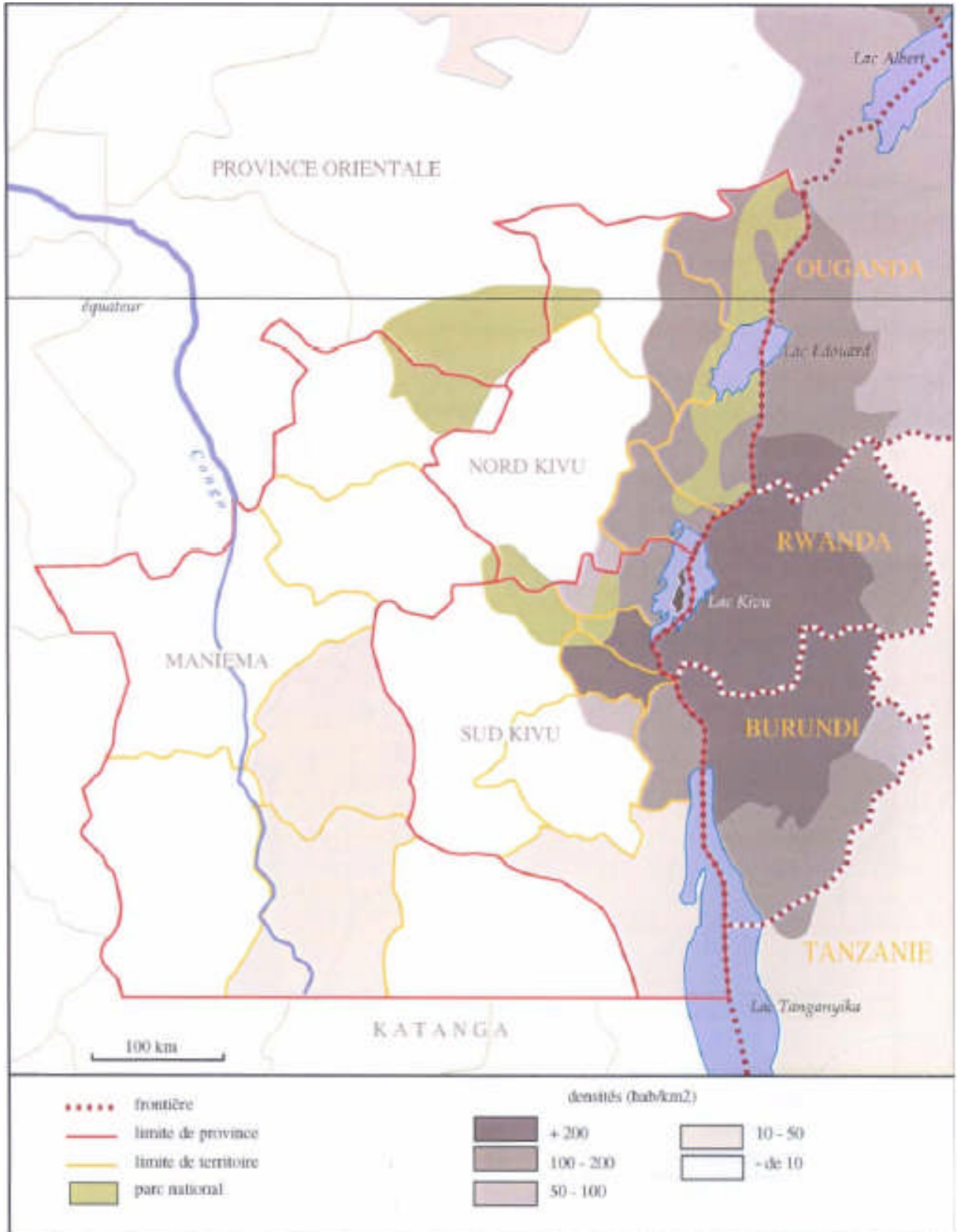
(Source : rapport Pourtier, INICA / OCDE, 30 juillet 2004)



ANNEXE 4

Densité démographique

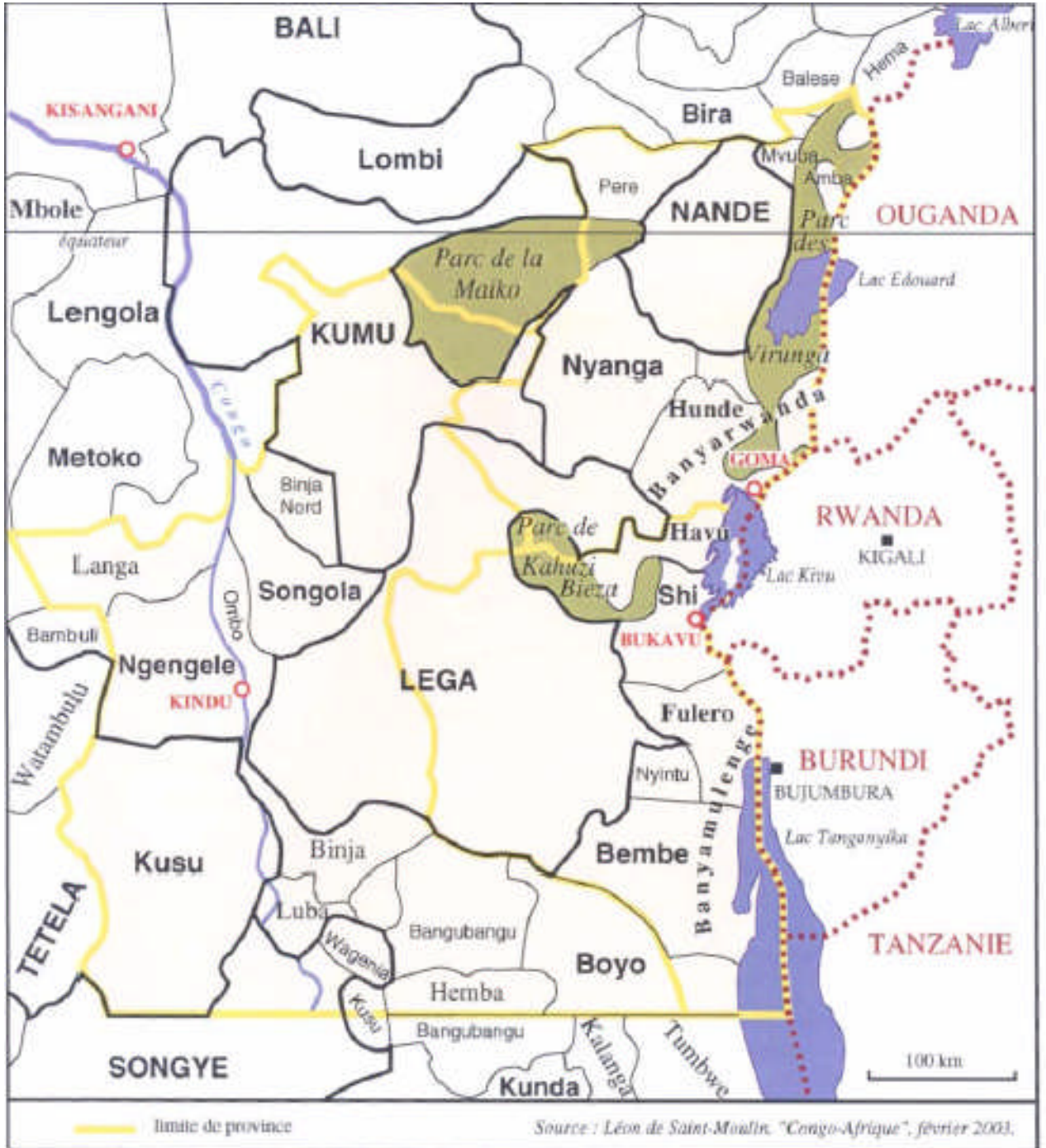
(Source : rapport Pourtier, INICA / OCDE, 30 juillet 2004)



ANNEXE 5

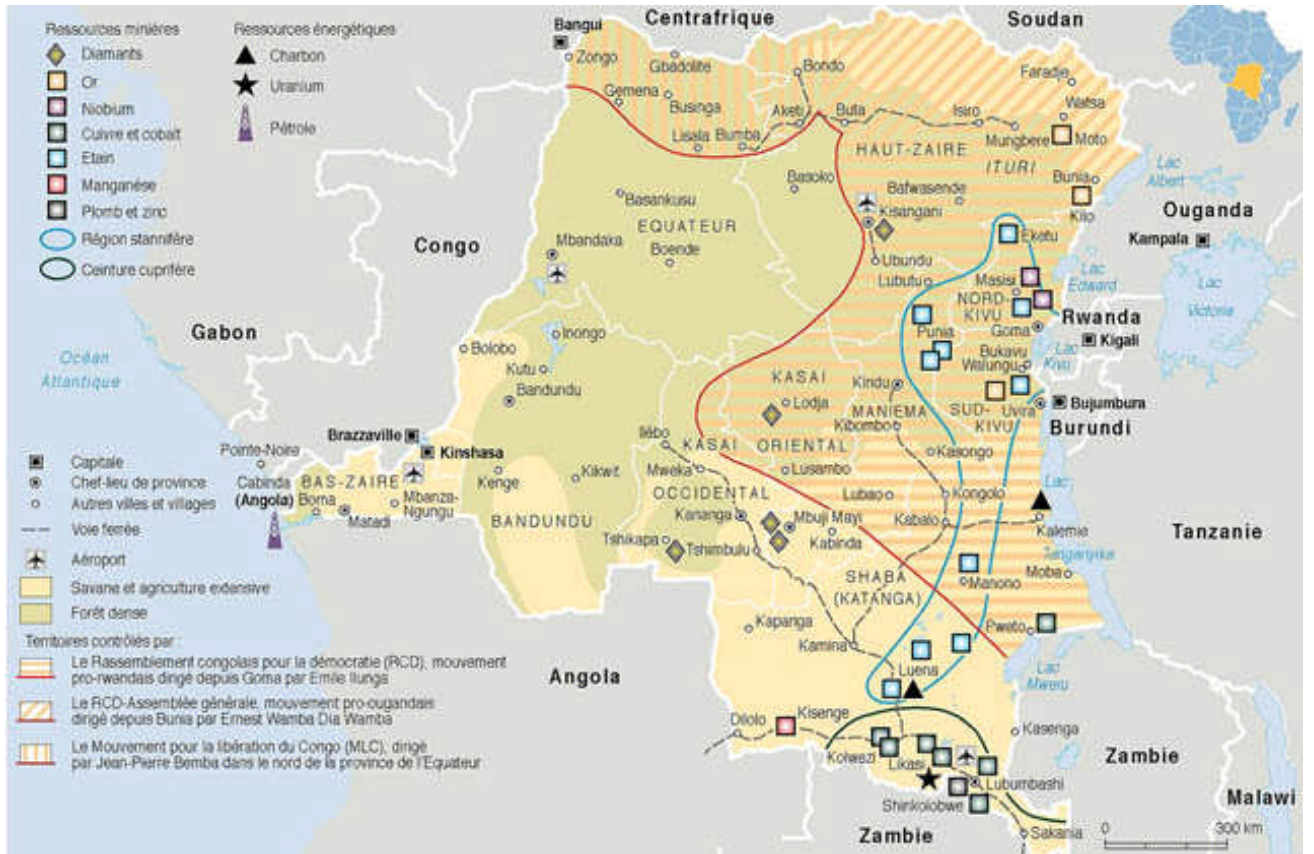
Répartition ethnique

(Source : rapport Pourtier, INICA / OCDE, 30 juillet 2004)



ANNEXE 6

Zones occupées par les rébellions RCD et MLC



ANNEXE 7



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE (C.E.I)
 ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2006 (2ème tour)
RESULTATS PROVISOIRES SELON LES PROVINCES ACTUELLES



Province	Inscrits prévus	Votants	Taux de participation	Nuls	Blancs	Suffrages	BEMBA GOMBO Jean-Pierre	KABILA KABANGE Joseph
Kinshasa	2 913 313	1 681 250	57,71	27 052	3 892	1 650 276	1 122 231	528 045
Bas-Congo	1 227 775	633 463	51,59	19 438	3 807	610 218	452 409	157 809
Bandundu	2 925 126	1 480 921	50,63	26 790	4 741	1 449 400	877 560	571 840
Equateur	2 923 680	2 466 917	84,45	20 961	6 067	2 441 889	2 372 326	69 563
Province Orientale	3 241 470	2 069 325	63,84	66 909	21 332	1 981 084	406 532	1 574 552
Nord-Kivu	2 451 475	1 885 975	77,05	33 842	13 100	1 842 033	65 373	1 776 660
Sud-Kivu	1 651 262	1 388 001	84,06	20 457	3 545	1 363 969	23 115	1 340 854
Maniema	626 327	502 457	80,23	4 525	1 256	496 706	8 298	488 410
Katanga	3 473 936	2 625 458	75,58	31 350	7 725	2 586 353	161 376	2 424 975
Kasai Oriental	1 975 430	842 926	42,67	14 219	3 523	824 884	556 088	268 796
Kasai Occidental	2 010 405	1 033 756	51,42	20 746	3 221	1 009 789	774 514	235 275
ENSEMBLE RDC	25 420 199	16 615 479	65,36	296 369	72 509	16 256 601	6 819 822	9 436 779

ANNEXE 8

Principaux acronymes

A

- **ADF Nalu**
Forces Alliées Démocratiques Armée Nationale de Libération de l'oUganda, rebelles ougandais dont les bases arrière se situent au Nord-Kivu.
- **AFDL**
Alliance des forces démocratiques pour la libération du Zaïre, dirigée par Laurent-Désiré Kabila pendant le premier conflit du Zaïre de 1996 à 1997.
- **ANC**
Armée nationale congolaise, branche militaire du RCD-Goma
- **APR**
Armée patriotique rwandaise, appellation de la nouvelle armée rwandaise après la prise du pouvoir par les Tutsi du Front populaire rwandais (FPR) en 1994.

B

- **Banyamulenge**
Congolais tutsi d'origine rwandaise installés en République démocratique du Congo (RDC), au Sud-Kivu, dans la région de Mulenge au sud d'Uvira.
- **Banyarwanda**
Congolais hutu et tutsi d'origine rwandaise installés essentiellement au Kivu, en RDC.

F

- **FAC**
Forces armées congolaises, nouvelle appellation de l'armée régulière de la RDC après la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila en mai 1997.
- **FAZ**
Forces armées zaïroises, appellation de l'armée régulière sous le régime du maréchal Mobutu, vaincue par l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila en 1997.
- **FAR**
Forces armées rwandaises, dont les soldats extrémistes hutu ont participé au génocide rwandais de 1994 avec les milices Interahamwé. Vaincues par les rebelles rwandais tutsi du FPR en juillet 1994.
- **FARDC**
Forces armées de la République démocratique du Congo. Appellation de la nouvelle armée congolaise issue du programme DDR (désarmement, démobilisation, réintégration) prévu par l'Accord global et inclusif adopté à Sun City le 1^{er} avril 2003.
- **FDD**
Forces pour la défense de la démocratie, rebelles burundais dont les bases arrière se situaient au Sud-Kivu.
- **FDLR**
Forces démocratiques de libération du Rwanda, groupe armé créé en 2000. Elles regroupent notamment des Hutu Interahamwe qui ont participé au génocide rwandais de 1994.
- **FPR**
Front patriotique rwandais, mouvement armé rebelle fondé en 1987 par des Tutsi rwandais exilés en Ouganda. Dirigé par Paul Kagame qui renverse le pouvoir hutu rwandais en juillet 1994, mettant fin au génocide qui avait éclaté en avril 1994.

H

- **Hutu**
Composante majoritaire (80%) de la population du Rwanda et du Burundi qui s'affronte depuis des décennies à la minorité tutsi. Les extrémistes hutu rwandais ont participé au génocide des Tutsi et des Hutu modérés rwandais de 1994.

I

- **Interahamwe**
En kinyarwanda, littéralement "ceux qui se tiennent ou attaquent ensemble". Milices rwandaises hutu appartenant à la branche jeunesse de l'ancien parti unique (hutu) du président rwandais Juvénal Habyarimana. Les Interahamwe ont participé au génocide rwandais en 1994, avec les Forces armées rwandaises.

K

- **Kivu**
Actuellement divisé en deux entités administratives : le Nord-Kivu (chef-lieu : Goma) et le Sud-Kivu (chef-lieu : Bukavu). Epicentre des violences entre Hutu et Tutsi congolais d'origine rwandaise depuis 1994.

M

- **Maï-Maï ou Mayi-Mayi**
Du mot mayi qui signifie eau. Selon leur croyance, les combattants aspergés d'eau magique deviennent invulnérables, les balles qui les frappent se transformant en eau. Rebelles opérant dans l'est de la RDC, dont l'objectif est de chasser les Tutsi du pays. Participent au gouvernement de transition congolais depuis juin 2003.
- **MLC**
Mouvement de libération du Congo. Rebelles congolais basé à Gbadolite, au nord-est, dans la province de l'Equateur. Participent au gouvernement de transition congolais depuis juin 2003.
- **MONUC**
Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo créée en 1999.

P

- **PPRD**
Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, soutien du président congolais Joseph Kabila.

R

- **RCD-Goma**
Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma. Groupe armé fondé en 1998, basé à Goma et soutenu par le Rwanda. Ex-rebelles participant au gouvernement de transition congolais depuis juin 2003.
- **RCD-ML (ou RCD-KML)**
Rassemblement congolais pour la démocratie-Mouvement de libération (ou RCD-Kisangani). Groupe armé congolais fondé en 1999 (issu du RCD-Goma), basé à Beni et Butembo, soutenu par l'armée ougandaise. Ex-rebelles participant au gouvernement de transition congolais depuis juin 2003.
- **RCD-N**
Rassemblement congolais pour la démocratie-National, groupe armé congolais basé dans le nord de l'Ituri. Ex-rebelles participant au gouvernement de transition congolais depuis juin 2003.

S

- **SADC**
South African Development Community

T

- **Tutsi**
Composante minoritaire (15%) de la population du Rwanda et du Burundi qui s'affronte depuis des décennies aux Hutu majoritaires.

U

- **UDPS**
Union Démocratique pour le Progrès Politique et Social
- **UPDF**
Ugandan People's Defence Force. Armée gouvernementale ougandaise.

BIBLIOGRAPHIE

Documents primaires

- *Résolution 1711*, CSNU, 29 septembre 2006
- *Vingt-deuxième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo*, ONU, septembre 2006
- *Loi n° 06/006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales*, RDC, 09 mars 2006
- *Loi n° 04/028 portant identification et enrôlement des électeurs en république démocratique du Congo*, RDC, 24 décembre 2004
- *Loi n° 04/024 relative à la nationalité congolaise*, RDC, 12 novembre 2004
- *Déclaration de Dar -Es- Salaam sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des grands lacs*, Conférence Internationale - 1er Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, 20 Novembre 2004
- *Accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo*, RDC, 17 décembre 2002
- *Rapport intérimaire du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo*, ONU, 22 mai 2002

Ouvrages

- KIBEL BEL OKA N, *RDC, histoire d'une guerre des frontières aux trois voisins*, Paris, L'Harmattan, 2006
- LUGAN B, *atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, édition du Rocher, 2004
- *L'Afrique des Grands Lacs – annuaire 2003-2004*, Paris, L'Harmattan, 2004, incluant :
 - OBOTELA RASHIDI N., *l'an 1 de l'accord global et inclusif en RDC*, p111 à p138
 - BUCYALIMWE MARARO S., *le TPD à Goma : mythes et réalités*, p139 à p170
 - VLASSENROT K. et RAEYMAEKERS T., *or et identité sociale à Kamituga*, p203 à p238
 - NTIRUMENYERWA G., *la crise dans la sous-région des Grands Lacs : quand les protagonistes tournent le dos au droit*, p257 à p278
- *Conflits et guerres au Kivu et dans la région des grands lacs*, Paris, L'Harmattan, 1999 incluant :
 - MATHIEU P, LAURENT P.J., MAFIKIRI TSONGO A., MUGANGU MATABARO S., *cohabitations imposées et tensions politiques au Nord-Kivu, 1939-1994 : un trajectoire conflictuelle*, p11 à p20
 - MATHIEU P, MAFIKIRI TSONGO A., *Enjeux fonciers, déplacements de population et escalades conflictuelles (1930-1995)*, p21 à p62
 - LAURENT P.J., *déstabilisation des paysanneries du Nord-Kivu : migrations, démocratisation et tenures*, p63 à p84
 - MATHIEU P, MAFIKIRI TSONGO A., MUGANGU MATABARO S., *insécurisation et violence, quelques réflexions*, p85 à p96
 - KATAMBA B., LANOTTE O., *guerres au Congo-Zaïre (1996-1999) : acteurs et scénarios*, p99 à p160
 - NTAMPAKA C., *la sécurité comme motif d'intervention du Rwanda en RDC : prétexte ou réalité*, p161 à p178
 - WILLAME J-C, *migrations et déplacements de population dans les Grands Lacs africains : le temps de l'Afrique des comptoirs et des seigneurs de la guerre ?*, p179 à p200
 - MUGANGU MATABARO S., *la nationalité dans le Kivu montagnoux*, p 201 à 212
- WILLAME J-C, *Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, Paris, L'Harmattan, 1997

Articles de revues

- LUGAN B, *les Banyamulenge et la question du Kivu*, Afrique réelle n°45, automne 2004

Articles sur Internet

- MONUC BULLETIN N°146 (déc 2006), N°145 (déc 2006), N°143 (nov 2006)
- *RDC- Enfants en guerre : susciter un espoir d'avenir*, Rapport d'Amnesty Internationale, octobre 2006
- MARARO S B, *Bulletin Grands Lacs n° 20*, Centre d'étude de la région des grands lacs, Août 2006
- *Processus et conditions de réintégration de la nationalité congolaise par les Congolais d'origine rwandais*, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, janvier 2006
- *Nord-kivu : les civils paient le prix des rivalités politiques et militaires*, Rapport d'Amnesty Internationale, septembre 2005
- *RDC, attaques contre des civils au Nord-Kivu*, Human rights watch, juillet 2005
- *L'économie minière au Kivu et ses implications régionales – rapport Pourtier*, INICA (Initiative for Central Africa) / OCDE, 30 juillet 2004
- *R. D. du Congo : violations généralisées de l'embargo sur les armes, concluent les experts de l'ONU*, résumé du rapport d'experts S/2004/551, ONU, 22 juillet 2004
- *Rapatriement volontaire dans le région des grands lacs*, UNHCR, mars 2004
- MARARO S B, *Le dilemme du Kivu*, Séminaire « Etats, Marchés et Société Civile » à l'Institut de Politique et de Gestion du Développement, Université d'Anvers, juin 2003

Sites Internet

<http://www.rfi.fr>

<http://www.un.org/apps/newsFr>

<http://www.radiookapi.net>

<http://www.monuc.org>

<http://www.cei-rdc.cd> (commission électorale indépendante)

<http://www.ua.ac.be> (Centre d'étude de la région des grands lacs d'Afrique)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/conflit-grands-lacs>

<http://www.grandslacs.net>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
<u>I. LES GUERRES DU KIVU AU CENTRE DU DRAME CONGOLAIS</u>	2
<u>1. Les facteurs conduisant à la rébellion de 1996</u>	3
1.1. Des facteurs internes essentiellement basés sur le rejet des populations rwandophones	3
1.2. Des facteurs externes intimement liés aux conflits environnants	7
<u>2. 1996 : une guerre aboutissant à la chute de Mobutu et à l'avènement de Kabila père</u>	10
<u>3. Le revirement de Kabila et la deuxième guerre du Kivu de 1998-99</u>	12
<u>4. 1999-2006 : un lent processus de paix émaillé de nombreuses embûches</u>	15
4.1. 1999-2000 : Des débuts timides	15
4.2. 2001-2003 : Une nouvelle dynamique insufflée par Kabila fils	16
4.3. 2004 : Le Kivu au centre d'une transition démocratique en danger	17
4.4. Une transition démocratique qui continua malgré tout	20
<u>II. TROIS MILLIONS DE MORTS ET 11 ANS PLUS TARD, LE KIVU RESTE UNE SOURCE POTENTIELLE DE TENSIONS</u>	21
<u>1. Des indicateurs d'apaisement qui restent timides</u>	21
<u>2. Des caractéristiques géopolitiques explosives toujours d'actualité</u>	23
<u>3. Des blessures internes, difficiles à effacer, renforcées par une misère généralisée</u>	24
<u>4. Des institutions à la dérive, non en mesure de reconstruire et de sécuriser le pays</u>	27
<u>5. Une sous région des Grands Lacs prédestinée aux crises répétitives ?</u>	29
CONCLUSION	31
ANNEXES	
Annexe 1 : Carte générale	35
Annexe 2 : Axes de communication	36
Annexe 3 : Ressources minières des Kivu et du Maniema	37
Annexe 4 : Densité démographique	38
Annexe 5 : Répartition ethnique	39
Annexe 6 : Zones occupées par les rébellions RCD et MLC	40
Annexe 7 : Résultats des élections présidentielles	41
Annexe 8 : Principaux acronymes	42
BIBLIOGRAPHIE	43